

Réunion du Conseil des ministres : les principales orientations du président Tebboune P 16



Mourad El Besseghi, expert financier :
« En limitant les engagements, les banques gèrent mieux leurs risques » PP 6-7

L'EXPRESS

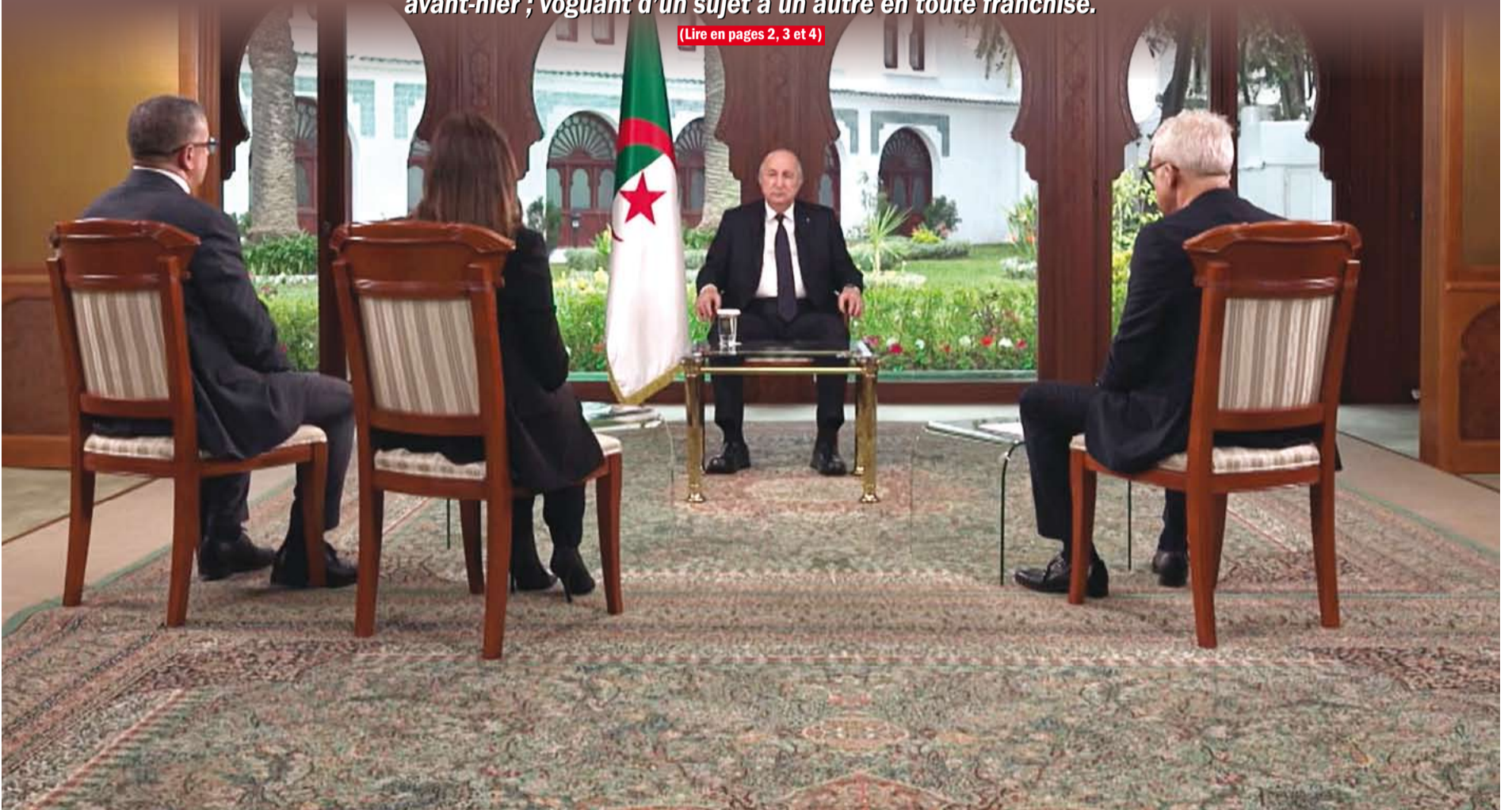
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 4 mai 2026 / N° 1334 / PRIX 20 DA

Entrevue périodique du chef de l'État avec les médias : CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Avec son franc-parler habituel, le Président Tebboune aura fait un très large tour d'horizon lors de sa rencontre avec les représentants de la presse nationale, avant-hier ; voguant d'un sujet à un autre en toute franchise.

(Lire en pages 2, 3 et 4)



GHAZA : PLUS DE 260 JOURNALISTES TUÉS, UNE GUERRE CONTRE L'INFORMATION

P 16



Décision prise lors d'une réunion de coordination
L'Algérie et six autres pays de l'OPEP+ augmentent leur production pétrolière en juin

P 16

Le ministre de l'Habitat révèle :
AADL 3, distribution des premiers logements avant la fin de l'année

M. Belaribi a fait état du lancement de la réalisation d'environ 130.000 logements « AADL 3 », soulignant que l'opération de paiement se déroule « normalement », avec près de 950.000 souscripteurs qui se sont acquittés de la première tranche par voie électronique. P 5



Des dérives qualifiées de « fléau » pour l'économie nationale Le président hausse le ton contre les pratiques spéculatives

Jusqu'où iront la spéculation et les malversations économiques en Algérie ? Surtout, quelles mesures faudra-t-il renforcer face à des pratiques qui persistent malgré le durcissement de la législation et la sévérité des sanctions judiciaires ? Au-delà des importations, les exportations hors hydrocarbures sont désormais concernées par des pratiques frauduleuses, un phénomène qui affecte l'économie nationale et porte atteinte à la réputation des opérateurs économiques. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dénoncé des pratiques qu'il a qualifiées d'« inacceptables ». Le président de la République a de nouveau abordé le phénomène avec fermeté et amertume. « À chaque fois, il y a un microbe, un virus... », a-t-il déploré, en référence aux spéculateurs. Selon lui, ces pratiques portent atteinte à la stabilité du système économique et au pouvoir d'achat des citoyens. « Ces spéculateurs ne permettent pas au corps économique de rester sain », a-t-il affirmé, ajoutant que « cela désorganise l'économie ». Il a également évoqué les hausses des prix de certains produits agricoles, distinguant entre des facteurs objectifs, comme les conditions climatiques, et la spéculation, qu'il a qualifiée d'« inacceptable » et de « mal enraciné ». « Ce n'est pas une flambée économique due à des facteurs économiques. Elle est due à des facteurs purement humains », a-t-il expliqué. Le président a aussi souligné que l'Algérie n'exporte pas suffisamment de produits agricoles pour justifier certaines tensions sur le marché intérieur. La spéculation touche régulièrement plusieurs produits de large consommation, notamment ceux bénéficiant du soutien de l'État, ainsi que certains produits industriels.

Le président a mis en garde contre toute tentative de spéculation sur les moutons importés en prévision de l'Aïd El-Adha. « J'espère qu'il n'y aura pas de spéculation sur le mouton de l'Aïd, parce que celui qu'on attrapera, il paiera chèrement », a-t-il averti. Il a précisé que l'importation d'un million de têtes de bétail représente un effort financier important de l'État et ne doit pas servir à des gains illégitimes. Le chef de l'État a enfin évoqué un autre phénomène jugé préoccupant : la sous-facturation des exportations hors hydrocarbures et le non-rapatriement des devises, qu'il considère comme des pratiques préjudiciables à l'économie nationale.

Y. R.

ABORDANT LA SITUATION AU MALI

Le président de la République appelle au dialogue et à la stabilité régionale

Le président de la République a abordé la situation au Mali et les relations algéro-américaines, réaffirmant la position constante de l'Algérie en faveur du dialogue, du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, tout en soulignant la stabilité des relations avec Washington et le poids régional d'Alger.

PAR NASSIM TERKI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué la situation au Mali en des termes simples, appelant au dialogue et rappelant les liens entre les deux pays. Il a d'abord exprimé son inquiétude face à ce qui se passe dans ce pays voisin. Il a déclaré : « nous sommes désolés de ce qui se passe au Mali. Ce n'était pas une prophétie, mais nous savions que les choses allaient se gâter, parce que le Mali est entré dans une phase qui ne pouvait mener qu'à la déstabilisation ». Pour le chef de l'État, la solution doit venir de l'intérieur, par la discussion. Il a souligné : « La voie de la raison, c'est de discuter avec son peuple, d'essayer, même si la prise de pouvoir n'est pas constitutionnelle, de la constitutionnaliser ». Dans le même esprit, il a rappelé une position constante de l'Algérie dans ses relations avec les autres pays. Il a affirmé : « L'Algérie ne s'est jamais immiscée et ne s'immiscera jamais dans les affaires intérieures du Mali ou d'autres pays ». Il a également insisté sur la relation historique entre les deux peuples : « L'Algérie a toujours été un pays frère pour le Mali ». Le président de la République a aussi dénoncé certaines interprétations

qu'il juge erronées, évoquant des accusations portées contre l'Algérie. Il a rappelé que « certains éléments ayant failli au niveau national » cherchent à détourner le débat. Concernant les accords de paix, il a été clair sur leur nature, indiquant : « Les accords d'Alger (2015, NDLR) sont un fait malien, pas un fait algérien ». Il a également insisté sur le rejet de la violence comme solution aux crises. Il a déclaré : « Nous n'allons pas déménager, le Mali ne va pas déménager. Et l'extrémisme n'a jamais été payant ». Dans une approche plus large, il a évoqué les relations de l'Algérie avec d'autres pays africains et sa vision du continent. Il a souligné : « Ce que nous avons fait avec d'autres pays africains frères, dont le Niger est un exemple pour toute l'Afrique (...) Nous sommes de plus en plus Africains ». Il a également exprimé l'attachement personnel et politique de l'Algérie au Mali en affirmant : « Je parle avec le cœur parce que nous aimons le Mali ».

Sur les relations algéro-américaines

Sur les relations internationales, le président de la République a rappelé la constance des positions algériennes et leur reconnaissance. Il a affirmé



mé que les relations avec les États-Unis restent positives : « Les Américains savent que l'Algérie a son poids en Afrique ». Il a également rappelé une position de principe : « L'Algérie reste un pays non-aligné ». Il a insisté sur un point central de la souveraineté nationale : « L'Algérie est un pays qui n'acceptera jamais l'installation d'une base militaire étrangère sur son territoire. C'est précisément ce qui fait qu'elle est un pays crédible ». Concernant la Palestine, il a rappelé la position constante de l'Algérie et la solution politique fondée sur deux États, en évoquant « un génocide qui ne mènera qu'à la Cour

pénale internationale ». Il a également décrit le travail diplomatique au Conseil de sécurité : « Nous discutons pendant dix, quinze jours de la virgule et du mot pour les résolutions ». Revenant sur les relations avec les États-Unis, il a ajouté : « Il y a un profond respect de la part des États-Unis envers l'Algérie, et cela n'a pas changé ». Enfin, au sujet du Sahara occidental, il a rappelé l'existence du cadre onusien en précisant : « Pour le Sahara occidental, il y a une résolution de l'ONU qui est en train de faire son chemin, sans accroc entre nous (Algérie et États-Unis), et ils savent quelles sont nos idées ». ■

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

« Aucune ingérence administrative dans le processus électoral »

PAR BOUALEM B

Sur un autre chapitre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dressé un bilan du processus électoral et fixé des orientations claires à quelques semaines des élections législatives prévues le 2 juillet. Le chef de l'État a affirmé que les réformes engagées depuis 2019 ont profondément assaini la vie politique. « Le mot fraude a disparu du vocabulaire des Algériens », a-t-il déclaré, estimant que la création et le renforcement de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont restauré la confiance des citoyens dans les scrutins. Il a reconnu l'existence de lacunes initiales dans le fonctionnement de cette

instance, mais a assuré qu'elles ont été identifiées et comblées. Dans ce cadre, il a rappelé avoir proposé au président de l'ANIE de recourir à certaines institutions officielles uniquement pour l'organisation logistique et la préparation matérielle des élections. Il a cependant insisté sur le rôle central et intangible de l'Autorité : « Elle restera le garant et le seul responsable des voix des Algériens dans les urnes ». Aucune immixtion de l'administration ne sera tolérée. « J'interdis formellement et absolument toute ingérence de l'administration dans le processus électoral », a-t-il martelé, réaffirmant le principe de neutralité et de non-ingérence. Sur la question de la moralisation de la vie politique, il s'est montré in-

flexible. Il a clairement fait comprendre qu'il ne tolérera aucun mélange entre l'argent et la politique. Il a annoncé, à ce sujet, que toute personne dont l'implication dans des pratiques liées à l'argent sale serait prouvée se verra suspendue de ses fonctions électorales, avec levée de son immunité. Cette mesure vise à protéger le bon fonctionnement des assemblées élues et à renforcer la confiance dans les institutions.

La place des femmes dans le vie politique

À la question du rôle de la femme dans la sphère politique, le chef de l'État a appelé à rejeter « les idées rétrogrades » sur le sujet. « La fem-

me algérienne qui a participé à la libération de la patrie a droit, comme l'homme, à la pratique politique », a-t-il souligné. Il a toutefois insisté sur la nécessité pour les femmes de conquérir leur place par leurs compétences et leur engagement. À cet égard, il n'a fermé aucune porte : « Une femme au poste de Premier ministre, pourquoi pas ! », a-t-il affirmé, à condition qu'elle possède les qualifications requises. À travers ces déclarations, le président Tebboune entend consolider la dynamique de transparence et de moralisation de la vie publique, à l'approche d'un scrutin législatif présenté comme un rendez-vous important pour la consolidation des institutions algériennes. ■

L'EXPRESS


Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE :

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ENTREVUE PÉRIODIQUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LES MÉDIAS :

« Le pape a battu en brèche le récit du colonisateur »

Le président Abdelmadjid Tebboune a salué la visite du pape Léon XIV en Algérie, qu'il a qualifiée de succès majeur à forte portée historique. Il a mis en avant sa dimension symbolique dans la reconnaissance de l'ancrage civilisationnel du pays et le renforcement des relations avec le Vatican.

PAR BOUALEM B.

Lors de son entrevue périodique avec des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président Abdelmadjid Tebboune a exprimé sa grande satisfaction concernant la visite du pape Léon XIV en Algérie, qualifiant ce déplacement pontifical de succès majeur, marquant une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Vatican. Le président Tebboune a surtout insisté sur la portée historique de cette visite. Selon lui, le Souverain pontife a mis fin à un mythe longtemps entretenu par l'ancien colonisateur français, selon lequel la France aurait « créé » l'Algérie. « Sa Sainteté le Pape a une connaissance totale et précise de ce qui se passe en Algérie. Il a dit publiquement que l'Algérie est ancrée dans l'histoire jusqu'à Saint Augustin, et bien avant », a déclaré le chef de l'État. Ces propos, prononcés publiquement par le pape, reconnaissent ainsi la profondeur civilisationnelle du pays, bien antérieure à la période coloniale. Au cours de son séjour, Léon XIV a multiplié les déclarations soulignant le rôle et la richesse de l'Algérie. Il a décrit le pays comme un « carrefour des cultures et des religions », doté d'une « grande histoire depuis l'époque de Saint Augustin, et bien avant ».

Le pape a également salué la résilience du peuple algérien, capable de surmonter une « histoire douloureuse marquée par des périodes de violence » avec courage et honneur. Il a insisté sur l'importance du respect mutuel entre les peuples, condition, selon lui, d'un cheminement



commun, et a exprimé sa confiance dans l'avenir : « L'avenir appartient aux hommes et aux femmes de paix » et « la justice triomphera toujours ». Le président Tebboune a, par ailleurs, relevé que ses entretiens avec le pape ont essentiellement porté sur les relations bilatérales, avec l'objectif d'en faire des liens « pérennes et enrichissants pour les deux parties ». Il a remercié chaleureusement son hôte pour cette visite riche en « moments mémorables », notamment son bain de foule. Le chef de l'État a également apprécié la parfaite connaissance qu'a le pape de la situation de l'Algérie et des efforts culturels

du pays. Répondant à des spéculations selon lesquelles le Souverain Pontife aurait été porteur de messages de dirigeants européens, le président a fermement réfuté ces allégations, qui n'ont d'autre objectif que de ternir cette visite. Il a rappelé que le pape se situe au-dessus de telles considérations et adhère pleinement au principe du respect de la souveraineté et de la liberté d'autrui. Pour le président de la République, la visite du pape constitue un moment fort dans la relecture de l'histoire nationale et dans l'affirmation de l'identité algérienne sur la scène internationale. ■

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le chef de l'État insiste sur le respect des constantes nationales



PAR NASSIM T

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré que la liberté d'expression est pleinement garantie en Algérie, tout en étant encadrée par le respect des lois de la République, des constantes nationales et des traditions sociales. S'exprimant lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le chef de l'État a tenu à préciser que « la liberté d'expression est garantie dans notre pays,

à condition que les idées exprimées soient celles de leurs auteurs et non des idées dictées par des parties dont le but est de semer la zizanie, de porter atteinte à l'unité nationale ou de créer une scission au sein de la société ». Dans le même contexte, M. Abdelmadjid Tebboune est revenu sur son engagement constitutionnel, rappelant avoir juré devant le peuple algérien d'être « l'adversaire de quiconque oserait porter atteinte à l'unité nationale ou à l'une des composantes de l'identité nationale, protégées par la Constitution et les lois de la République ». Le président de la République a également sou-

ligné que le recours à la justice en matière d'expression d'opinion demeure « rare », précisant que « tout contrevenant aux principes énoncés par la Constitution, la loi algérienne et les traditions de la société en paiera le prix, car la justice est libre et a pour mission d'interdire l'injure et la diffamation ». Abordant la question de la mémoire nationale, le chef de l'État a rappelé que les lois de la République « interdisent la réouverture des dossiers du passé douloureux », tout en affirmant que « le chaos ayant prévalu avant l'année 2019 ne se reproduira plus ». Il a, dans ce cadre, évoqué « les relais de la cinquième colonne qui se croyaient protégés par des parties étrangères qui les utilisaient, et qui ont fini par réaliser qu'ils avaient tort et qu'aucune partie ne pourrait les protéger ». Enfin, le président de la République s'est interrogé sur les positions de certains pays occidentaux en matière de liberté d'expression, déclarant : « Comment des pays occidentaux peuvent-ils prétendre qu'il y a des restrictions en Algérie, en se posant en modèles de démocratie, et infliger des peines d'emprisonnement à toute personne qui exprime sa sympathie envers la cause palestinienne sur les réseaux sociaux ? » ■

Éditorial L'EXPRESS

L'ALGÉRIE SE PORTE BIEN

PAR MAHDI B.

L'Algérie se porte bien : « Aujourd'hui, nous pouvons régler les problèmes des citoyens. Nous le faisons sans hypothéquer l'indépendance de l'Algérie ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens ». Des propos rassurants, accompagnés d'une mise en garde contre les spéculateurs, tenus par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a abordé plusieurs dossiers d'actualité nationale et internationale lors de son entrevue avec la presse nationale, diffusée samedi soir. L'intervention du chef de l'État s'est voulue claire et structurée, couvrant des sujets majeurs tels que l'évolution de l'économie nationale vers davantage de performance, les relations diplomatiques avec les États-Unis, les pays africains et le Vatican, la situation au Mali, la question palestinienne, ainsi que les grands projets industriels et miniers en cours de réalisation à travers le pays. C'est, en somme, un véritable « état de la Nation » que Tebboune a présenté aux Algériens, détaillant les priorités actuelles et les perspectives à venir, notamment les prochaines élections législatives, la récente visite du pape Léon XIV ou encore la liberté de la presse. Concernant la visite du Souverain Pontife en Algérie, le président Tebboune a souligné qu'elle « a permis de lever beaucoup d'équivoques », contribuant ainsi à repositionner l'Algérie dans son espace méditerranéen, « ouvert à toutes les relations ». « Le pape était très à l'aise, il connaît l'Algérie », a-t-il affirmé. Au-delà de cet aspect, le déplacement de Léon XIV a également permis de réaffirmer l'ancrage historique du pays, dont l'histoire est plurimillénaire et marquée par des figures illustres, notamment dans le domaine religieux, à l'image de Saint Augustin. Dans une critique à peine voilée de certains courants politiques hostiles à cette visite, le chef de l'État a déclaré : « Le pape est au courant de ce qui se passe en Algérie. Léon XIV a battu en brèche le récit du colonisateur prétendant avoir été à l'origine de la création de l'Algérie. Il a mis en évidence l'enracinement historique de l'Algérie, qui remonte à Saint Augustin, et bien avant ». Sur le plan économique, le président Tebboune a évoqué les grands projets en cours, notamment le développement et l'exploitation des gisements miniers (plomb, zinc, phosphates, fer), destinés à dynamiser l'économie nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation hors hydrocarbures. Il a également mis en avant la réforme du système financier national, saluée par le GAFI, ainsi que les efforts visant à accroître les exportations hors hydrocarbures, avec un objectif compris entre 8 et 9 milliards de dollars par an. Certaines organisations patronales évoquent, pour leur part, un potentiel de 30 milliards de dollars à l'horizon 2030. Sur le plan diplomatique, le président a réaffirmé la préoccupation constante de l'Algérie face à la situation au Mali : « Je parle avec le cœur, parce que nous aimons le Mali. Nous n'allons pas déménager, le Mali non plus. Et l'extrémisme n'a jamais été payant ». Il a ainsi rappelé l'attachement de l'Algérie au dialogue pour le règlement des conflits. Concernant les relations avec les États-Unis, Tebboune a indiqué qu'elles « ont toujours été bonnes » et qu'elles continuent de s'améliorer. Il a toutefois insisté sur le fait que l'Algérie n'abandonnera pas ses partenaires traditionnels, tels que la Russie et la Chine, ni ses « frères », à l'image de l'Indonésie, réaffirmant ainsi son attachement au principe de non-alignement. Il a également rappelé une constante de la doctrine nationale : l'Algérie « n'acceptera jamais l'installation d'une base militaire étrangère sur son territoire », un positionnement qui, selon lui, fonde sa crédibilité internationale. Évoquant la question palestinienne, le président a réitéré que la seule solution réside dans la création d'un État palestinien dans les frontières d'avant 1967, dénonçant « une paix des cimetières » assimilée à « un génocide qui ne mènera qu'à la Cour pénale internationale ». Sur le dossier du Sahara occidental, il a affirmé qu'une résolution onusienne « suit son cours sans accroc », soulignant une convergence de vues avec certains partenaires internationaux, tout en réaffirmant la nécessité d'un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions des Nations unies. Enfin, s'agissant des prochaines élections législatives prévues le 2 juillet, le président de la République a insisté sur la neutralité de l'administration, affirmant qu'il est « strictement interdit à l'administration d'intervenir dans le processus électoral ». Il a également mis en garde contre toute tentative de fraude : « Toute atteinte à l'intégrité des élections se heurtera à la loi », a-t-il conclu.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L’AFFIRME :

« Le pays est engagé dans une dynamique de développement irréversible »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé que l'Algérie est engagée dans une dynamique de développement économique durable, portée par la diversification des secteurs productifs et les exportations hors hydrocarbures, appelant à accélérer la transformation locale des ressources et à consolider les réformes engagées pour renforcer les équilibres financiers du pays.

PAR MAHREZ Z

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie a atteint « un niveau de développement irréversible », soutenu par des indicateurs économiques positifs, tout en appelant à consolider cette dynamique à travers la diversification de l'économie nationale et le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir, le chef de l'État a souligné que la prochaine étape consiste à engager une véritable transformation économique fondée sur la valorisation des ressources nationales, notamment par le développement des industries de transformation, l'augmentation de la valeur ajoutée et la création d'emplois. Il a rappelé que la diversification de l'économie, longtemps restée à l'état de slogan, est désormais une réalité, portée par la compétitivité croissante de plusieurs secteurs industriels qui stimulent les exportations hors hydrocarbures. L'Algérie ambitionne d'atteindre entre 8 et 9 milliards de dollars d'exportations annuelles dans ce domai-

ne, notamment dans l'électromécanique, la sidérurgie et l'agroalimentaire, des secteurs en expansion sur les marchés extérieurs. Le président a également salué l'objectif fixé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) d'atteindre près de 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, estimant que ces perspectives permettront de renforcer les équilibres financiers de l'État. Sur le plan financier, il a relevé que les réformes engagées par l'État ont été reconstruites par le Groupe d'action financière (GAFI), qui s'est dit satisfait des progrès réalisés par l'Algérie, avec la perspective d'une sortie de la liste grise après finalisation des procédures nécessaires. Concernant la modernisation des moyens de paiement, le président a indiqué que la transition vers le paiement électronique se fera progressivement, tout en mettant en garde contre les risques liés à la circulation de fausse monnaie et à la thésauroisation hors circuit bancaire. Il a réaffirmé le principe de transformation locale des matières premières, minières et agricoles, afin de créer davantage de richesse et de renforcer le tissu industriel national. Dans ce cadre, il a



mis en avant des projets structurants, notamment celui de Bled El Hadba, destiné à valoriser le phosphate à travers la production d'engrais et de produits dérivés, tout en générant des emplois. Il a également évoqué d'autres ressources minières à exploiter à terme, ainsi que la

poursuite des efforts d'exploration des hydrocarbures, y compris offshore et dans le Sud, dans une logique de développement équilibré. Enfin, le président a rappelé que les projets miniers et les infrastructures ferroviaires vers le Sud s'inscrivent dans une vision nationale cohérente, vi-

sant un développement durable et créateur d'emplois. Il a insisté sur la nécessité d'intégrer les quelque 250 000 diplômés universitaires annuels dans le tissu économique, en vue de bâtir une économie diversifiée, fondée sur l'initiative et moins dépendante des hydrocarbures. ■

«Lancement de l'usine de production d'acide phosphorique fin 2026 ou début 2027 »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'état d'avancement du projet de phosphate intégré dans l'est du pays, annonçant la mise en service de l'usine de production d'acide phosphorique prévue pour la fin de l'année 2026 ou le début de l'année

2027. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée sur les chaînes de télévision et de radio, le chef de l'État a précisé que «les travaux sont en cours au niveau du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, où sera mise en

service l'usine d'acide phosphorique fin de 2026 ou début de 2027», dans le cadre d'un projet intégré pour «l'exploitation du phosphate à toutes ses étapes». Il a souligné l'importance économique de ce projet structurant, notamment en matière de création de dizaines

de milliers d'emplois, indiquant que l'Algérie regorge d'autres mines «innombrables» qui seront exploitées à l'avenir, d'où «la création d'un ministère spécialisé, regroupant des compétences et des experts pour la gestion de ces ressources». Le président de la République a, en

outre, indiqué que les projets miniers ainsi que les lignes ferroviaires vers le Sud s'inscrivent dans une vision nationale globale, rappelant qu'ils figuraient parmi ses engagements durant la campagne électorale et qu'ils répondent à une stratégie de développement planifiée. **M. Z.**

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

350 millions de dollars non rapatriés

Lors d'une réunion consacrée au commerce extérieur, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dénoncé de nouvelles pratiques de fraude touchant les exportations hors hydrocarbures, notamment la sous-facturation et le non-rapatriement des devises. « On s'est débarrassé de la issaba qui faisait de la surfacturation et nous avons aujourd'hui une issaba de la sous-facturation », a-t-il déclaré, citant à titre d'exemple des exportations de dattes déclarées à 20 centimes le kilogramme alors qu'elles sont vendues à 1 euro. Le président a également révélé un cas récent de non-rapatriement de devises : « Je viens de découvrir lors d'une réunion que j'ai tenue avant-hier sur le commerce extérieur qu'il y a 350 millions de dollars qui n'ont pas été rapatriés », précisant que ce montant ne concerne qu'une période limitée et que les sommes globales pourraient être plus importantes. « Pourquoi exporter si on n'a pas l'argent ? », a-t-il lancé, estimant que certaines pratiques détournent le sens même de l'exportation. « L'ex-



portation porte en elle aussi les germes du trafic que nous sommes en train de surveiller », a-t-il ajouté, rappelant que l'Algérie est passée d'un statut d'importateur à celui d'exportateur. Le président a enfin rappelé l'objectif fixé par le Conseil du renouveau économique algérien

(CREA), visant près de 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030. La sous-facturation à l'importation consiste à déclarer en douane une valeur inférieure à la valeur réelle des marchandises importées. Cette pratique vise généralement à rédui-

re les droits et taxes dus, ainsi que les impôts liés aux résultats de l'entreprise concernée. Elle entraîne ainsi une fraude fiscale, avec des conséquences directes sur l'économie nationale : baisse des recettes de l'État, distorsion de la concurrence entre entreprises et, dans certains cas, utilisation du commerce extérieur comme vecteur de blanchiment d'argent.

La valeur en douane correspond normalement à la valeur transactionnelle, c'est-à-dire le prix réellement payé ou à payer pour les marchandises importées, auquel s'ajoutent certains coûts comme le transport, l'assurance ou les commissions. Lorsque cette valeur est jugée douteuse, les services des douanes peuvent la rejeter et recourir à d'autres méthodes d'évaluation. Ils peuvent ainsi se baser sur le prix de transaction de marchandises identiques importées au même moment, ou, à défaut, sur celui de marchandises similaires présentant des caractéristiques proches. Si ces références ne sont pas disponibles, d'autres méthodes sont appliquées, notamment

la méthode déductive, la méthode calculée ou, en dernier recours, une estimation fondée sur les données disponibles. En résumé, la sous-facturation est une pratique frauduleuse qui consiste à minorer la valeur déclarée en douane afin de réduire illégalement les droits et taxes à l'importation. Elle fausse les règles du commerce extérieur et crée une concurrence déloyale entre opérateurs économiques, en détournant la valeur en douane de sa fonction essentielle, qui est de garantir une taxation juste et conforme aux normes internationales, notamment celles de l'Organisation mondiale du commerce. Face à ce phénomène, les services des douanes en Algérie disposent de plusieurs outils de contrôle et de vérification. Ils s'appuient sur l'examen des documents commerciaux, la comparaison des prix déclarés avec des références internationales, ainsi que sur l'inspection physique des marchandises. Ces mécanismes permettent de détecter les incohérences et de lutter contre les pratiques de sous-évaluation des importations. **Y. R.**

PROGRAMMES DE LOGEMENTS

Vers le renforcement de l'intégration des matériaux nationaux

« La réalisation de logements 100 % algériens s'inscrit comme un choix stratégique majeur. Celui-ci s'appuie sur l'intégration des startups et la promotion de l'innovation, offrant ainsi aux startups un espace privilégié pour apporter des solutions innovantes dans le secteur du bâtiment », a indiqué hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Tarek Belaribi.

PAR MERIEM K

M. Belaribi a procédé hier à l'ouverture officielle de la 28e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, (Batimatec 2026), au Palais des expositions, Alger. Cette édition a mis en avant la forte participation des startups et des auto-entrepreneurs dans le secteur du bâtiment. En marge de l'inauguration du Batimatec, le ministre de l'Habitat Belaribi a souligné dans un point de presse que le secteur de l'Habitat a ouvert la voie aux startups pour apporter des solutions innovantes. Il a en effet indiqué que l'émergence des startups dans ce secteur est le résultat de « grands investissements consentis par l'Etat ». Parmi les innovations mises en avant, le ministre a insisté sur l'efficacité énergétique et l'amélioration de la qualité de réalisation, contribuant ainsi au développement de modèles de logements plus durables. « L'économie de l'énergie est un investissement. Chaque kilowatt que nous économisons est un investissement stratégique pour l'avenir ».

Le ministre de tutelle a réaffirmé l'importance de bâtir des logements 100 % algériens. Cette ambition repose sur l'implication active et l'intégration de l'ensemble des startups ainsi que la valorisation de l'innovation locale. M. Belaribi a également mis l'accent sur l'impératif de renforcer l'intégration des matériaux nationaux dans les programmes de logements, parallèlement à un soutien renforcé aux initiatives innovantes. « L'objectif final est de jeter les bases d'une économie d'une économie nationale diversifiée, durable, fondée sur la connaissance et la technologie », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a mis en avant l'évolution remarquable de la qualité des matériaux de construction algé-



riens, qui rivalisent désormais avec les produits étrangers sur les marchés internationaux. Cela reflète les capacités de production nationales et renforce la position de l'Algérie dans ce domaine.

Enfin, lors d'une visite des stands de l'exposition, M. Belaribi et la délégation ministérielle l'accompagnant ont suivi des explications détaillées sur les projets des groupes industriels publics et leurs capacités de production, ainsi que des présentations de startups aspirant à contribuer activement à la dynamique économique que connaît le pays. Le ministre a également mis en avant le rôle pivot que jouent les groupes industriels publics pour accompagner la forte dynamique que connaissent divers secteurs, notamment les grands projets structurants à l'image de ceux de l'habitat. Cela passe par la fourniture de matériaux essentiels conformes aux normes internationales, à l'instar du groupe Cosider et du Groupe Industriel des Ciments

d'Algérie (GICA). M. Belaribi a également suivi la présentation d'une startup ayant développé une plateforme de contrôle à distance des climatiseurs, conçue pour garantir un meilleur confort tout en économisant l'énergie. Le ministre a salué, à cette occasion, les efforts déployés par les startups pour trouver des solutions innovantes et intelligentes. De son côté, le ministre de la Connaissance, des startups et des micro entreprises, Nordine Ouadah a ajouté dans une déclaration à la presque la numérisation est devenue un impératif, notant dans ce contexte que les entreprises émergentes et innovantes constituent l'un des moyens d'accéder à une technologie maîtrisée localement, que ce soit dans le domaine de la construction ou dans d'autres secteurs.

Il y a lieu de préciser que cette manifestation économique s'étalera jusqu'à jeudi. Le Batimatec constitue un rendez-vous majeur pour le secteur des travaux publics, couvrant

l'ensemble des branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics. La 28e édition a connu une large participation d'entreprises nationales, publiques et privées, ainsi que des sociétés étrangères représentant une quinzaine de pays, à l'instar de la Chine, de la Turquie, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, en plus de la participation de 40 start-up dans diverses activités et travaux relevant du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Outre le ministre de la Connaissance, il a été inauguré en présence des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, la ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché, Amel Abdellatif, le président du Conseil national économique et social et environnemental (CNESE), du président de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du ministre wali d'Alger, ainsi que et de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie. ■

LE MINISTRE DE L'HABITAT RÉVÈLE :

AADL 3, distribution des premiers logements avant la fin de l'année

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi a révélé que les premiers logements relevant du programme AADL 3 seront livrés dans certaines wilayas avant la fin de l'année en cours. Ce dernier a fait état du lancement de la réalisation d'environ 130 000 logements de la même formule. Le ministre a souligné que les hautes autorités du pays ne permettent plus que le logement soit une demande en suspens, mais un droit garanti. Dans le cadre de l'investissement de l'Etat dans l'infrastructure numérique, Belaribi, a déclaré que le secteur œuvre à instaurer sa souveraineté numérique. « Une démarche que nous avons concrètement observée avec l'acquittement des souscripteurs au programme de location-



vente AADL de la première tranche par voie électronique », a-t-il dit. Ce dernier a fait savoir que le nombre de souscripteurs au programme AADL 3 ayant payé la première tran-

che s'élève à 950.000. Le ministre de tutelle a révélé par ailleurs, que la distribution des premiers logements de ce programme est prévue avant la fin de l'année en cours dans certai-

nes wilayas. M. Belaribi a fait état du lancement de la réalisation d'environ 130.000 logements « AADL 3 », soulignant que l'opération de paiement se déroule « normalement », avec près de 950.000 souscripteurs qui se sont acquittés de la première tranche par voie électronique.

Pour rappel, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) avait lancé l'opération de paiement de la première partie de la première tranche par voie électronique en décembre dernier, suivie du paiement de la deuxième partie en avril dernier. Le montant de la première tranche des logements du programme « AADL 3 » a été fixé à 343.000 DA pour les F3 et à 431.500 DA pour les F4, montant payable en deux versements. ■

Chlef
Opération régionale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes

Une opération régionale de destruction de plus de 9000 kilogrammes de kif traité, de près de 160 kg de drogues dures (cocaïne et héroïne) et de plus de 10 millions de comprimés psychotropes a été organisée, hier, à Chlef en 1ère Région militaire (RM), et ce, en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires locales et régionales, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

L'opération a été organisée « en application des dispositions relatives à l'incinération et à la destruction de divers types de drogues, et à l'instar des opérations précédentes », ajoute la même source.

Au cours de cette opération, l'ensemble des drogues saisies par les unités de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes « a été rassemblé », précise la même source.

« Cette opération a été supervisée par la commission régionale chargée de la destruction des drogues et des psychotropes, sous la présidence du Procureur général près la Cour de Chlef. Au cours de cette opération qui s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mise en œuvre de tous les moyens matériels et humains nécessaires à son succès, 9121 kilogrammes et 500 grammes de kif traité, 159 kilogrammes et 153 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ainsi que 10.582.389 comprimés psychotropes ont été détruits », souligne le communiqué.

Il est à noter qu'hier, toutes les quantités saisies au niveau des centres de regroupement ont été rassemblées, pesées et inventoriées par les services de la police judiciaire représentés par les autorités judiciaires, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, avant d'être transportées sous escorte vers les usines concernées par l'opération d'incinération et de destruction, où les scellés ont été ouverts et les saisies inventoriées, pour entamer ensuite le processus de destruction de ces drogues, conformément aux techniques et normes légales, et dans le respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement.

A noter que cette opération de destruction « dénote de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène et des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité pour faire face à ce fléau dangereux qui menace notre société, notre sécurité nationale et notre économie, et pour contrecarrer toutes les tentatives visant à inonder notre pays de ces substances toxiques », conclut la même source.

MOURAD EL BESSEGI, EXPERT FINANCIER:

« En limitant les engagements, les banques gèrent mieux leurs risques »

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FATIHA AMALOU.

A compter du 1er mai 2026, les banques et établissements financiers algériens ne pourront plus s'engager par signature à l'étranger au-delà de la moitié de leurs fonds propres réglementaires. La règle est fixée par l'instruction n°03-26 du 26 avril, signée par le gouverneur Mohammed Lamine Lebbou. Est-ce une bonne décision à votre avis?

MEI Bessegi: Avec cette nouvelle instruction du 26 avril 2026, la Banque d'Algérie vient de resserrer considérablement les règles du jeu. Les banques ne pourront plus engager leur signature à l'étranger au-delà de la moitié de leurs fonds propres. C'est une mesure de restriction claire, et elle va se faire sentir très vite.

Pour les opérateurs du commerce extérieur, c'est une information à prendre au sérieux. On risque de voir les transactions internationales se réduire quasi immédiatement. Il faut rappeler qu'on est déjà dans une phase de restriction depuis le second semestre 2025, avec des procédures administratives très lourdes qui avaient créé pas mal de confusion au départ. L'idée était de bloquer les importations de produits qu'on fabrique déjà ici, pour éviter de gaspiller la devise. C'était louable sur le papier, mais dans la pratique, les entreprises qui importent leurs matières premières et leurs intrants ont pris un sacré coup. Même si des ajustements ont été faits — notamment la digitalisation des opérations d'importation — les dégâts étaient déjà là. Cette mesure sur les engagements extérieurs présente des avantages indéniables, mais aussi des inconvénients qu'il faut regarder en face.

Du côté des avantages, on a d'abord une recherche de stabilité financière. En limitant les engagements, les banques gèrent mieux leurs risques et restent plus solides. Il y a aussi la protection de leurs fonds propres : moins d'exposition à l'étranger, c'est moins de risque de perte en cas de défaillance. Et ce risque n'est pas négligeable, loin de là.

Avec cette mesure, et d'autres qui suivront, les banques sont invitées à se recentrer sur le marché national, à consacrer plus de crédit au développement économique local. Ces dernières années, elles avaient tendance à privilégier le commerce international, notamment les importations de marchandises pour revente en l'état. Résultat : moins de diversification de leurs portefeuilles, et une vulnérabilité accrue.

Sur le long terme, si elles continuaient sur cette voie, elles auraient perdu des opportunités d'investissement dans des créneaux bien plus porteurs. Cette instruction va dans le sens de la stratégie macroéconomique de l'État : encourager la production nationale, créer de la valeur ajoutée et protéger l'emploi.

À mon avis, cette mesure tombe à pic. Elle s'inscrit dans une vision globale et cohérente de gestion rationnelle de nos ressources en devises.

Par ailleurs, la Banque d'Algérie prépare une nouvelle instruction sur les normes KYC (Know Your Customer). L'objectif est de renforcer la sécurité du système bancaire et de limiter les fraudes. Ce sera obligatoire pour toutes les banques, en tenant compte des spécificités de chaque activité. Le gouverneur a également insisté sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a salué les efforts d'Algérie Poste dans la mise à jour des dossiers KYC.

Un enjeu majeur reste la numérisation. L'objectif est de capter la masse monétaire qui circule en dehors des circuits officiels. Cette transformation digitale est un levier essentiel pour l'inclusion financière : mieux tracer les transactions, élargir la base imposable.

Dans cet entretien, l'expert financier, MEI Bessegi, s'exprime sur l'instruction n°03-26 du 26 avril de la banque d'Algérie, considérant que c'est une mesure de restriction claire, qui va se faire sentir très vite.



Quelles sont les principales priorités du gouvernement en matière de politique financière aujourd'hui ?

L'Algérie poursuit une stratégie financière ambitieuse : consolider sa souveraineté économique, diversifier ses sources de financement, valoriser ses ressources nationales, et accélérer la transformation numérique.

On est face à des défis macroéconomiques complexes : volatilité des prix des hydrocarbures, dépendance bancaire croissante vis-à-vis du financement public. Les autorités adaptent progressivement leur approche. Elles recourent désormais au financement extérieur pour les grands projets structurants, tout en gardant une discipline budgétaire. C'est un changement notable par rapport à la politique de rejet systématique du financement international qu'on connaissait auparavant.

Quatre axes majeurs structurent cette politique financière en 2026 : Premier axe : la consolidation de la souveraineté économique. La diversification économique est la priorité stratégique fondamentale. Lors du CEO Survey Algeria 2026, le 28 avril, ministres, dirigeants d'entreprises et experts étaient unanimes : l'Algérie est en train de bâtir une souveraineté économique globale. Cela repose sur la valorisation des ressources nationales, la diversification des financements, et l'accélération de la transformation numérique. C'est un changement d'approche important : on reconnaît enfin que la croissance ne peut pas venir uniquement des hydrocarbures, un secteur trop volatile.

L'Algérie reste la troisième économie africaine, avec un PIB projeté à 400 milliards de dollars. Le FMI estime que les réformes du gouvernement peuvent dynamiser le secteur privé et améliorer le climat des affaires, notamment via la diversification. D'ailleurs, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour 2026 : 3,8% contre 2,9%

précédemment. Cela traduit une confiance accrue des investisseurs et une meilleure exécution des réformes structurelles.

Deuxième axe : la valorisation des ressources énergétiques et minières. La diversification ne signifie pas négliger ce qu'on a déjà. Le lancement de la deuxième ronde d'appels d'offres pétroliers et gaziers (AlgeriaBid Round 2026) le 1er mai est une étape cruciale. Sept nouvelles zones d'exploration sont proposées, dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures.

Le ministre a lié cet appel d'offres à des engagements environnementaux : réduction du torchage, contrôle des émissions de méthane, projets d'hydrogène et de captage du carbone. C'est une approche qui intègre les préoccupations internationales et la nécessité d'attirer des investisseurs responsables. Les hydrocarbures restent un pilier : 92% des exportations et 43% des recettes budgétaires, selon le FMI d'avril 2024.

Parallèlement, le gouvernement pousse la diversification vers des secteurs prometteurs : minerais rares, énergies renouvelables, industrie. L'objectif est de créer de nouveaux pôles industriels dans des niches d'avenir. Le tourisme est un secteur stratégique. Entre novembre 2022 et avril 2026, 262 projets touristiques ont été enregistrés, pour 247 milliards de dinars d'investissement et plus de 15 000 emplois directs.

L'agriculture aussi est dans le viseur. La production aquacole devrait doubler pour atteindre 20 000 tonnes d'ici fin 2026. L'Algérie a récupéré son quota de thon rouge (2 467 tonnes), ce qui confirme son statut de nation maritime. Tout cela renforce la sécurité alimentaire et crée des emplois dans les zones côtières.

Côté investissements, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement annonce un record : 4,8 milliards de dollars de projets enregistrés au seul premier trimestre 2026. C'est le signe d'une amélioration réelle du

climat des affaires et d'une confiance retrouvée des investisseurs.

Troisième axe : la modernisation numérique et la transparence fiscale. La transformation numérique est le deuxième pilier majeur. Le gouvernement sait que moderniser le recouvrement fiscal et améliorer les services numériques est indispensable pour augmenter les recettes et renforcer la discipline administrative. L'enjeu est de capter la masse monétaire informelle et d'améliorer la traçabilité des transactions.

La Direction générale des impôts (DGI) est en pleine modernisation. Objectif : simplifier les démarches des contribuables tout en renforçant le contrôle fiscal. L'adoption des technologies numériques peut réduire la corruption, accélérer les traitements, et améliorer la satisfaction des contribuables. À votre avis, comment améliorer la transparence et l'équité du système fiscal en Algérie ?

Le gouvernement a lancé des réformes substantielles pour renforcer la transparence fiscale et combattre les inégalités dans la répartition du fardeau fiscal. C'est une stratégie multidimensionnelle : numérisation des procédures, durcissement de la répression contre la fraude, modernisation des cadres réglementaires.

Mais il reste des obstacles structurels profonds. Le maintien du dinar surévalué et les distorsions du contrat social fiscal limitent encore l'efficacité réelle de ces mesures.

Le dispositif de la loi de finances 2026 impose aux contribuables du système SI-Jibayatic, en régime réel ou simplifié, de déclarer par voie électronique. Cependant, l'administration fait preuve de pragmatisme : une dérogation exceptionnelle autorise le dépôt papier pour l'exercice 2025, pour éviter les blocages administratifs.

(Suite en page 7)

SELON UN DÉCRET PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL:

Réorganisation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement

FATIHA A.

Le décret en question a pour objet la réorganisation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, prévue par les dispositions de la loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement. L'Agence, est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le siège de l'Agence est fixé à Alger. L'Agence dispose de structures organisées conformément aux dispositions des articles 17 à 20 du décret. Ses missions, en matière d'information concernent entre autres à assurer, dans tous les domaines utiles à l'investissement, un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs ; collecter, de traiter, de produire et de diffuser, par tout moyen approprié, la documentation nécessaire à une meilleure connaissance des législations et réglementations en rapport avec l'investissement.

En matière de facilitation l'Agence a comme mission de gérer la plate-forme numérique de l'investisseur ; d'évaluer le climat de l'investissement et de proposer les mesures à même de l'améliorer ; de fournir toutes les informations nécessaires, notamment sur les opportunités d'investissement en Algérie, l'offre foncière, les incitations et avantages liés à l'investissement ainsi que sur les procédures y afférentes. En matière de promotion de l'investissement elle se charge d'entreprendre toute action avec les organismes publics et privés, en Algé-

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), est désormais placée sous la tutelle du Premier ministre ou du Chef du Gouvernement, selon un décret qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel.



rie et à l'étranger, pour promouvoir l'investissement en Algérie ; d'élaborer et de proposer un plan de promotion de l'investissement aux niveaux national et local, et de concevoir et de

mettre en œuvre les actions de mobilisation des capitaux nécessaires à sa réalisation ; d'assurer un service de mise en relation d'affaires et de facilitation des contacts entre in-

vestisseurs et promouvoir les opportunités d'affaires et de partenariat et d'entretenir et de développer des relations de coopération avec les organismes étrangers similaires.

S'agissant de l'accompagnement de l'investisseur l'AAPI se charge d'organiser un service d'orientation et de prise en charge des investisseurs ; de mettre en place un service de conseil, au besoin, par le recours à l'expertise externe et d'accompagner les investisseurs auprès des autres administrations et organismes en lien avec l'investissement. En matière de foncier économique, l'Agence a pour mission d'octroyer le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement, par voie de concession de gré à gré convertible en cession, conformément à la législation et à la réglementation, de délivrer toute autorisation liée à la réalisation du projet d'investissement ; de convertir, à la demande du concessionnaire, la concession en cession, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ; de gérer et de promouvoir le portefeuille foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de sa mise en concession. L'Agence est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur général. L'organisation interne de l'Agence et de ses guichets uniques est proposée par le directeur général, adoptée par le conseil d'administration et fixée par arrêté conjoint de l'autorité de tutelle, du ministre chargé des finances et de l'autorité chargée de la fonction publique.

F.A.

SUITE DE LA PAGE 6

Les déclarations concernées sont : résultats annuels (IBS et IRG), annexes, états-clients, déclarations de traitements et salaires, et professions non commerciales. Au-delà de cette tolérance temporaire, l'administration insiste sur l'accompagnement des contribuables vers le numérique. Les directions régionales et locales doivent mener des actions d'information et de sensibilisation.

L'équité fiscale passe aussi par un durcissement du cadre légal. Le 24 avril 2026, l'Assemblée populaire nationale a adopté un projet de loi modifiant la loi n°04-08 sur les activités commerciales. Ce texte vise quatre objectifs : consolider la confiance des partenaires économiques, améliorer l'attractivité du climat des affaires, protéger l'économie contre la criminalité financière, et renforcer la conformité aux normes du GAFI. Le projet introduit une obligation claire : tout commerçant doit modifier son extrait de registre dans un délai maximal d'un mois après tout changement de situation ou de statut juridique. Passé ce délai, les sanctions s'appliquent automatiquement. Le texte élargit aussi le champ des infractions poursuivies : fraude fiscale, blanchiment, financement du terrorisme et de la subversion, financement de la prolifération des armes de destruction massive, et transactions avec des entités sous sanctions ONU.

Pour améliorer la transparence et l'équité, il faut agir sur plusieurs fronts : À court terme, maximiser l'impact des réformes numériques en cours. Les PME, particulièrement vulnérables face aux changements administratifs, doivent bénéficier d'un accompagnement renforcé. Les directions régionales de la DGI doivent être dotées de ressources supplémentaires.

Il faut aussi accélérer la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI, en finalisant l'implémentation des recommandations internationales. Cela renforcera la crédibilité de notre système

financier auprès des partenaires.

À moyen terme, des réformes structurelles s'imposent. Il faut engager un débat national sur le rôle de l'impôt dans le contrat social algérien. On ne combattra pas efficacement la fraude fiscale si les citoyens ne voient pas le lien entre leurs contributions et la qualité des services publics. Ce débat devrait porter sur la transparence de la dépense publique, l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'État, et la responsabilité des décideurs politiques.

À long terme, il faudrait reconsidérer la politique de surévaluation du dinar. Reconnaître que ce dinar surévalué profite avant tout aux plus connectés au système. Admettre que la hiérarchie des infractions reflète des choix politiques plus que des priorités économiques. Accepter que la réforme du change ou de la fiscalité implique une redéfinition du contrat social. Ce serait un tournant majeur, mais cela demande un débat politique approfondi que le pouvoir a historiquement préféré éviter. La DGI, avec le ministère du Commerce intérieur, travaille à moderniser le registre du commerce. Le Centre national du registre du commerce voit ses prérogatives renforcées en matière de collecte, d'analyse et d'échange de données. Cette centralisation, avec l'obligation de mise à jour dans les 30 jours, facilite l'identification des propriétaires réels et la prévention des structures écrans.

Le nouveau dispositif de contrôle basé sur les risques, en remplacement du contrôle aveugle, permettra une meilleure allocation des ressources. C'est une approche intelligente : tous les contrevenants ne présentent pas le même risque pour l'équité fiscale. Concentrer les efforts sur les secteurs et structures à haut risque devrait donner de meilleurs résultats.

Quel est l'impact des sukuk (obligations islamiques) sur le financement de l'économie ?

Le Trésor algérien a lancé fin janvier 2026 sa

première émission sukuk souveraine. C'est un tournant majeur dans le financement public. Cette innovation offre une alternative conforme à la charia pour mobiliser des ressources publiques.

En deux mois et demi, plus de 80% des sukuk ont été souscrits, soit environ 300 milliards de dinars. C'est au-delà des attentes. Le modèle Ijara-usufruit offre un rendement annuel de 6% sur sept ans, pour financer équipements publics et infrastructures.

Les banques islamiques algériennes attendaient ces sukuk souverains pour diversifier leurs portefeuilles conformément à la charia. La formule Moudaraba vient compléter cette offre participative pour financer les PME.

En définitive, les sukuk constituent un véritable levier de diversification des financements publics. Ils ouvrent des opportunités d'inclusion financière durable.

La finance islamique peut-elle devenir une alternative majeure en Algérie ?

La finance islamique en Algérie est en train de passer un cap. D'un secteur de niche, elle devient progressivement un véritable pilier du système financier national.

L'émission réussie des sukuk souverains fin janvier 2026 — plus de 80% des 300 milliards de dinars souscrits en deux mois et demi — est la preuve la plus tangible de ce repositionnement stratégique.

Le cadre législatif reconnaît officiellement la banque islamique, avec des directives réglementaires permettant aux banques de proposer des produits conformes à la charia. Mais des défis structurels majeurs subsistent : absence d'une loi dédiée spécifiquement à la banque islamique, réglementations peu développées pour les sukuk et le Takaful, problèmes de fiscalité affectant certains contrats financiers islamiques et absence de cadre réglementaire pour la finance islamique numé-

rique.

Malgré cela, les signaux sont positifs. La croissance des dépôts auprès des banques islamiques est notable. La Banque de développement local a dépassé 1 400 milliards de dinars de financements en 2025.

Trois éléments convergents suggèrent que la finance islamique pourrait devenir une alternative majeure : Une demande croissante d'instruments conformes à la charia, reflétant l'orientation religieuse de la population algérienne. Une reconnaissance institutionnelle croissante, à travers les réformes du marché financier et le lancement des sukuk souverains. La mobilisation de partenaires comme le Haut conseil islamique et l'Institut de recherche et de formation en finance islamique, qui renforcent les capacités du marché.

La Banque d'Algérie a établi des mécanismes de surveillance Shariah. Elle reconnaît explicitement que la conformité aux principes islamiques est un critère opérationnel distinct, nécessitant une expertise spécialisée. C'est le signe qu'on comprend enfin que la finance islamique n'est pas juste une question religieuse : c'est un système complet de finance, avec ses propres mécanismes de gestion du risque, ses instruments, et sa logique d'allocation du capital.

Mais les défis restent importants. Le plus critique est l'absence d'une loi dédiée à la banque islamique. Cette absence rend la régulation fragmentée et potentiellement incohérente. Les institutions de finance islamique fonctionnent en fait sous le régime des banques conventionnelles, avec des dérogations et des adaptations au cas par cas.

L'expérience internationale est claire : une loi dédiée, comme en Malaisie, en Indonésie ou aux Émirats arabes unis, apporte plus de clarté juridique, encourage l'innovation produit, et rassure les investisseurs. C'est la prochaine étape pour l'Algérie.

FA

TIPASA

Caravane de sensibilisation sur les incendies de forêts

La Conservation des forêts de Tipasa a lancé, samedi, une caravane de sensibilisation dédiée à la prévention des incendies de forêts et de cultures agricoles, a-t-on appris de cette instance. L'opération, inscrite dans le cadre des mesures préventives visant à réduire les risques d'incendies et à préserver le patrimoine forestier, a été organisée en coordination avec la Protection civile et des associations environnementales. Cette caravane, coïncidant avec le lancement de la campagne de lutte contre les incendies de forêts, parcourra, dans une première phase, les communes montagneuses et celles disposant d'importantes superficies boisées, avant de couvrir l'ensemble des communes de la wilaya. L'initiative cible notamment les riverains des zones forestières et les usagers de la route, afin de les sensibiliser à la vigilance et à l'importance de signaler, via les numéros verts, tout départ d'incendies, ou tout comportement pouvant porter atteinte à l'environnement.

Les encadreurs de la Conservation des forêts et de la Protection civile prodiguent, à cette occasion, des conseils pratiques pour prévenir les feux et limiter leur propagation, notamment en interdisant les barbecues et le camping en milieu forestier. La campagne rappelle également les sanctions encourues par les contrevenants, pouvant aller jusqu'à des peines de prison et de lourdes amendes.

EL-MEGHAIER

17

transformateurs électriques mis en service depuis début 2026

Dix-sept (17) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service depuis le début de l'année en cours (2026) dans la wilaya d'El-Meghaier, pour raccorder notamment les exploitations agricoles, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). L'opération a permis l'électrification de 23 exploitations agricoles à la faveur de la réalisation d'un réseau électrique de 12 km de lignes de moyenne tension, et d'un autre de 5,5 km de lignes de basse tension. Retenues au titre des efforts menés par la Sonelgaz pour soutenir l'activité agricole, ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole et l'amélioration de la qualité du service public, se poursuivent pour satisfaire la demande des agriculteurs en matière de raccordement à l'énergie électrique.

Naâma

Campagne de lutte contre les feux de forêts

Une campagne de lutte contre les incendies de forêts, de cultures agricoles et de palmeraies est lancée dans la wilaya de Naâma par la Conservation des forêts qui a mis en place une série de mesures organisationnelles et préventives, a-t-on appris samedi auprès de cette instance. A ce titre, une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts, de cultures agricoles et de palmeraies, au titre de la saison 2026, a été déployée. Elle comprend cinq camions d'intervention, appuyés par des équipes mobiles dotées de divers équipements et des ressources humaines nécessaires. Ces équipes sont réparties à travers les sept daïras de la wilaya et poursuivront leurs missions jusqu'à la fin du mois de novembre prochain, a précisé le conservateur des forêts, Hitache Rachid.

Dans le cadre du plan préventif de lutte contre les incendies de forêts, mis en œuvre en coordination avec plusieurs partenaires, notamment les services de la Protection civile, de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et les communes, il est prévu d'intensifier les campagnes de sensibilisation au profit des citoyens. L'objectif est de renforcer leur vigilance et de les inciter à contribuer à la prévention des incendies, notamment durant les périodes à risque accru, comme l'Aïd al-Adha, en évitant d'allumer des feux de barbecue dans les zones forestières.

Ces mesures comprennent également l'organisation d'exercices pratiques périodiques afin d'assurer la préparation et la vigilance des agents, le renforcement des capacités d'intervention 24h/24, ainsi que la mise en place de dispositifs de surveillance, de suivi et d'alerte précoce en cas de départ de feu. Cela permet une intervention rapide pour protéger le patrimoine forestier et les

Une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts, de cultures agricoles et de palmeraies, au titre de la saison 2026, a été déployée dans la wilaya de Naâma. Elle est dotée de cinq camions d'intervention, appuyés par des équipes mobiles dotées de divers équipements et des ressources humaines nécessaires. Ces équipes sont réparties à travers les sept daïras de la wilaya et poursuivront leurs missions jusqu'à la fin du mois de novembre prochain.



cultures agricoles, notamment durant la période de récolte et de battage.

Par ailleurs, la Conservation des forêts a procédé à l'aménagement de points d'eau dans les zones sensibles, à l'ouverture de nouvelles pistes forestières sur une distance de 4 km, ainsi qu'à l'entretien et au nettoyage des pistes existantes, en plus des opérations de débroussaillage et d'élimina-

tion des déchets en lisière des forêts.

A noter que la superficie forestière de la wilaya de Naâma dépasse 166.000 hectares. A cela s'ajoute celle du Barrage vert, couvrant six communes sur plus de 137.000 hectares, ainsi que d'importantes superficies de plantes d'alfa réparties à travers les parcours de la wilaya, selon les précisions fournies.

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE À EL TARF

47 millions de dinars pour l'aménagement de 7 plages

Une enveloppe de 47 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya d'El Tarf, pour des travaux d'aménagement de 7 plages en prévision de la saison estivale 2026 afin de consolider les conditions d'accueil des vacanciers et d'assurer leur confort», a indiqué, samedi, la directrice du tourisme et de l'artisanat, Majda Zenadi.

La même responsable, précisant, dans une déclaration à l'APS, que ce montant sera consacré à l'aménagement de 7 plages autorisées à la bai-

gnade situées dans les communes d'El Kala et de Berrihane, a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à «garantir une bonne préparation de la saison estivale afin d'accueillir les estivants dans de bonnes conditions». Les travaux d'aménagement prévus comprennent, notamment, la rénovation des postes de garde de la Gendarmerie nationale, de la Police et de la Protection civile, l'extension des parkings, la réfection de l'éclairage public et le nettoyage, selon Mme Zenadi. Il sera également procédé à l'ouver-

ture et à l'aménagement des chemins menant aux plages en s'assurant de l'opérationnalité des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de téléphonie mobile et ce, afin de garantir une saison estivale réussie, conforme aux attentes des citoyens, a-t-elle encore fait savoir. Pas moins de 20 plages autorisées à la baignade, toutes apprêtées, seront mises à la disposition des vacanciers et des visiteurs attendus de plusieurs wilayas du pays, a conclu la même responsable.

Aïn El Turck (Oran)

Projet d'utilisation des eaux traitées pour l'arrosage des espaces verts

La commune d'Aïn El Turck (à l'Ouest d'Oran) bénéficiera de la réalisation d'un réseau destiné à l'arrosage des espaces verts à partir des eaux usées traitées issues d'une station d'épuration, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchene a suivi sur le terrain une présentation technique détaillée du projet, qui repose sur la valorisation des eaux traitées et leur utilisation pour l'irrigation des espaces verts à travers un réseau structuré qui sera réalisé au sein du tissu urbain de la commune, selon la même source.

Ce projet constitue l'une des principales opérations environnementales structurantes visant à valoriser les ressources en eau non conventionnelles et à rationaliser l'utilisation de l'eau potable, ce qui permettra d'améliorer sensiblement la gestion et l'entretien des espaces verts et de renforcer le cadre de vie des habitants, a-t-on indiqué.

Lors de la présentation, les différents aspects techniques liés au processus de réalisation, aux capacités de pompage et aux réseaux de distribution vers les zones ciblées ont été exposés. Selon les explications fournies, la durée de réalisation

du projet a été fixée à trois mois. L'entreprise chargée des travaux s'est engagée à respecter les délais contractuels, en adoptant un système de travail continu (3x8) afin d'assurer un rythme rapide d'exécution et une qualité optimale. Ce projet, considéré comme une solution environnementale alternative et durable, devrait contribuer à réduire la pression sur les ressources hydriques traditionnelles, à rationaliser la consommation d'eau potable, ainsi qu'à soutenir les efforts visant à protéger l'environnement, améliorer l'esthétique des espaces publics et renforcer le caractère verdoyant de la région, a conclu la même source.

Infertilité

Un enjeu mondial sous-estimé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a franchi une étape importante en publiant pour la première fois un ensemble complet de directives mondiales visant à mieux prévenir, diagnostiquer et traiter l'infertilité. Ces nouvelles recommandations – au nombre de 40 – ambitionnent d'harmoniser les pratiques à l'échelle internationale et de réduire les profondes inégalités d'accès aux soins.

PAR AMEL B

L'infertilité n'est plus un problème marginal : elle constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique mondiale. Pour la première fois, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie un cadre global de 40 recommandations destiné à transformer la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité. Selon les estimations de l'OMS, environ une personne sur six dans le monde sera confrontée à l'infertilité au cours de sa vie. Ce chiffre, particulièrement élevé, met en évidence l'ampleur d'un problème longtemps sous-estimé, qui touche toutes les régions du globe et toutes les catégories socio-économiques. Selon les experts, l'infertilité ne se limite pas à une question médicale : elle peut entraîner une détresse psychologique importante, de la stigmatisation sociale et des conséquences économiques parfois lourdes. Selon l'OMS, l'infertilité correspond à l'incapacité d'obtenir une grossesse

après au moins 12 mois de vie de couple sans recours à une méthode contraceptive, en raison de troubles du système reproducteur, qu'ils soient d'origine féminine ou masculine. Pourtant, dans de nombreux pays, les parcours de diagnostic et de traitement restent inaccessibles pour une large partie de la population. Les nouvelles recommandations insistent sur plusieurs axes majeurs. D'abord, l'intégration de la fertilité dans les politiques nationales de santé est jugée essentielle, tant en matière de financement que d'organisation des soins. L'agence mondiale de la santé appelle également à renforcer les parcours cliniques, en proposant une prise en charge progressive : des conseils médicaux de première intention jusqu'à des techniques plus avancées. Un point clé des directives concerne la prise en compte de l'infertilité masculine, encore trop souvent négligée dans les diagnostics. Les experts rappellent que les causes masculines contribuent de manière significative aux difficultés de conception, et que leur identification pré-

coce permettrait d'améliorer les chances de succès des traitements. En parallèle, l'OMS met fortement l'accent sur la prévention, en ciblant les principaux facteurs de risque. Parmi ceux-ci figurent les infections sexuellement transmissibles non traitées, certaines maladies chroniques, ainsi que des comportements comme le tabagisme, qui altèrent la fertilité chez les hommes comme chez les femmes. Investir dans la prévention permettrait non seulement de réduire l'incidence de l'infertilité, mais aussi de limiter les coûts des traitements. Enfin, l'organisation encourage chaque pays à adapter ces recommandations à son contexte local, en tenant compte des réalités économiques, culturelles et sanitaires. Le suivi des progrès et l'évaluation des politiques mises en place sont également considérés comme indispensables pour améliorer durablement l'accès à des soins de fertilité sûrs, efficaces et équitables.

A.B



Rencontre sur le traitement de l'infertilité à Ghardaïa

L'importance des techniques médicales modernes

Les participants à la 5ème édition des journées médicales sur la fertilité, clôturée vendredi à Ghardaïa, ont mis en avant de l'importance du rôle des techniques médicales modernes dans la prise en charge de l'infertilité et l'amélioration de la fertilité. S'exprimant lors de cette rencontre, le directeur technique du Centre de fertilité Hayat, situé à Ghardaïa, Moussa Adoune, a indiqué que ces journées médicales constituent une occasion privilégiée d'échanger avec les participants, experts et praticiens nationaux et étrangers, sur les avancées récentes dans le domaine du traitement de l'infertilité, rappelant que de nombreux couples rencontrent des difficultés en matière de procréation, ce qui nécessite, a-t-il poursuivi, la mobilisation soutenue de tous les efforts médicaux afin d'accompagner les patients et de les aider à réaliser leur désir d'enfant. Dans cette optique, le médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique, Dr Farid Benabouche, a souligné, lors de son intervention intitulée "Adénomyose utérine : de l'imagerie au traitement", que l'adénomyose utérine est l'une des causes de l'infertilité féminine, précisant que le recours à l'échographie et l'IRM, ainsi que la transition vers les options thérapeutiques disponibles, qu'il s'agisse de traitements pharmacologiques visant à soulager les symptômes ou d'interventions chirurgicales dans les cas avancés, contribuent à un meilleur diagnostic et une prise en charge plus efficace de ces affections. Pour sa part, la gynécologue Dr Zahra Mahiout, a mis en exergue le rôle des œstrogènes et leur impact sur les résultats en transfert d'embryon congelé (TEC). Elle a, en outre, souligné que ce processus a significativement contribué à l'évaluation de l'activité reproductive, à travers plusieurs études diagnostiques menées par l'antenne du centre fertilité Hayat à Cheraga (Alger) entre 2021 et 2026. Plusieurs thèmes ont été au programme notamment "comment la fécondation in vitro agit sur la croissance du bébé", "l'amélioration de la fertilité masculine", "le spermogramme et le diagnostic génétique : syndrome de la Chapelle en pratique" et "l'effet des hormones synthétiques combinées sur les facteurs de fertilité masculine". Cette rencontre de deux jours (30 avril/1er mai) organisée à l'initiative du Centre de fertilité Hayat de Ghardaïa, a permis aux participants d'échanger leurs expériences et de débattre des nouveautés en matière de développement technologique dans le traitement de la fertilité et le traitement des problèmes d'infertilité chez la femme et l'homme, selon les organisateurs.

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Campagne de sensibilisation dans les écoles à Oran

La Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran « Seor » a organisé, dans le cadre de son programme annuel de sensibilisation intitulé «Classes de l'eau», une campagne de sensibilisation au profit des écoliers, a indiqué la cellule de communication de l'entreprise. Cette campagne, qui s'est déroulée du 26 au 30 avril dernier, visait à ancrer la culture de la rationalisation de la consommation d'eau chez les élèves et à les sensibiliser à l'importance de la préservation de cette ressource vitale, à travers des explications simplifiées et des présentations pédagogiques adaptées à la tranche d'âge ciblée, précise la même source. Cette initiative a concerné plusieurs établissements scolaires, notamment les écoles primaires « Lahmar Kada » et « Benamar Belkheir » dans la daïra d'Oued Tlalat, ainsi que « Aleiman Mustapha » et « Aïssat Idir » dans la daïra d'Oran, selon la même source. Le programme a égale-

ment comporté l'organisation d'ateliers interactifs et de concours éducatifs ayant permis aux élèves d'acquérir des connaissances de base sur les ressources en eau et les moyens de leur utilisation rationnelle, tout en mettant en avant le rôle de l'individu dans leur protection. La cellule de communication de « Seor » a souligné que ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale, visant à renforcer la sensibilisation environnementale, notamment auprès des jeunes, ajoutant que de telles campagnes se poursuivront à travers les différentes communes de la wilaya. Il convient de rappeler que le programme « Classes de l'eau » figure parmi les actions de sensibilisation supervisées par « Seor », ciblant les établissements scolaires dans le but d'ancrer des comportements positifs chez les élèves en matière d'utilisation rationnelle de l'eau et de sa préservation.

21E FESTIVAL NATIONAL DE L'ASTRONOMIE POPULAIRE

Plus de 1.500 participants à Constantine

Le 21e Festival national de l'astronomie populaire, clôturé samedi après-midi à Constantine, a vu la participation de plus de 1.500 personnes, entre experts, amateurs et grand public, dont une forte présence de jeunes, venus découvrir et partager les sciences de l'Univers. Ouvert jeudi au Technopole de l'université Salah-Boubnider (Constantine 3), ce rendez-vous scientifique a vu l'organisation de conférences, ateliers, expositions et observations astronomiques qui ont rythmé une programmation riche et accessible, a souligné l'expert en astronomie Mourad Hamadouche. Placée sous le thème des «nébuleuses, poupon-

nières cosmiques des étoiles», l'édition a proposé une immersion au cœur des mécanismes de formation stellaire, a ajouté le même spécialiste. Chercheurs et spécialistes ont partagé leurs travaux et savoirs, permettant au public de mieux comprendre les processus qui façonnent l'Univers, a-t-il indiqué. La manifestation a également enregistré une participation nationale et internationale notable, avec la présence d'institutions algériennes spécialisées dans la recherche spatiale et astrophysique et d'associations astronomiques et organismes scientifiques issus de plusieurs pays. L'un des points forts du Festival a été l'interaction perma-

nente avec le public, notamment les jeunes, à travers des ateliers pratiques, des séances d'observation du ciel et des activités pédagogiques. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique continue de démocratisation du savoir scientifique et de rapprochement entre la recherche et la société, a indiqué M. Hamadouche. Une pièce de théâtre scientifique, produite par le club de théâtre de l'Association Sirius, organisatrice de l'évènement en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, a été présentée lors de la cérémonie de clôture.

GRÈCE LE 1ER MAI LE PLUS FROID DEPUIS 70 ANS

Le 1er mai le plus froid depuis 70 ans a été enregistré en Grèce, en raison notamment de la présence de vents provenant du nord et de pluies, selon le météorologue Panagiotis Giannopoulos, cité samedi par plusieurs médias grecs. «En 1987, la température à Athènes était de 17 degrés Celsius, en 1944 elle était de 16 degrés et ce 1er mai, elle était de 14 degrés : un record en 70 ans», a expliqué le météorologue au média grec Ta Nea et au site in.gr.

Samedi, des chutes de neige ont même été enregistrées dans plusieurs régions montagneuses du pays, comme dans le nord près de Serrés et en Arcadie, dans le Péloponnèse. La vague de froid ne devrait pas durer, selon les prévisions météorologiques, puisque dès la semaine prochaine, les températures devraient revenir à la normale pour la saison, soit plus de 20 degrés Celsius.

MEXIQUE AU MOINS 11 MORTS DANS LE RENVERSEMENT D'UN BUS

Au moins 11 personnes ont péri et 31 autres ont été blessées dans un accident de bus touristique survenu vendredi dans l'Etat de Nayarit, dans l'ouest du Mexique, ont annoncé samedi les autorités locales. Le bus, en provenance de l'Etat de Jalisco, a quitté la route et s'est renversé près de la ville d'Amatlan de Canas, a précisé le gouvernement de l'Etat de Nayarit. D'après les autorités, les passagers se rendaient dans un centre de loisirs à Nayarit. Les équipes de secours de Nayarit et de Jalisco sont intervenues et ont fermé la route pour mener les opérations de sauvetage et enquêter sur les causes de l'accident.

CAMEROUN DEUX JEUNES BERGERS TUÉS ET UN AUTRE ENLEVÉ PAR BOKO HARAM

Deux jeunes bergers ont été tués et un autre enlevé vendredi matin lors d'une attaque attribuée au groupe terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont indiqué des sources locales. L'attaque a eu lieu à Gréa, une localité frontalière de l'arrondissement de Kolofata, dans le département du Mayo-Sava. Selon des témoignages concordants recueillis auprès des habitants, les trois adolescents, âgés d'une dizaine d'années, faisaient paître leurs chèvres lorsqu'ils ont été surpris par des hommes armés. Pris de panique, ils ont tenté de s'enfuir. Deux d'entre eux ont été abattus, tandis que le troisième a été enlevé par les assaillants. Les mêmes sources précisent que le troupeau n'a pas été emporté par les assaillants, dont les motivations restent à déterminer.

Brésil

Au moins six morts dans des inondations

De fortes pluies ont provoqué la mort d'au moins six personnes dans le nord-est du Brésil, où des milliers d'habitants ont aussi été contraints de quitter leur logement. Les décès ont été signalés samedi dans les États de Pernambuco et de Paraíba, après deux jours d'intempéries, selon les autorités. D'après les médias, l'État de Pernambuco a enregistré plusieurs inondations et glissements de terrain, notamment à Recife, la capitale régionale. Au moins deux personnes y ont été confirmées mortes. Deux autres décès ont été signalés dans la ville voisine d'Olinda. Les intempéries y ont également déplacé environ 1 500 personnes. Dans l'État de Paraíba, les villes de Joao Pessoa, la capitale, et de Campina Grande figurent parmi les zones les plus touchées. Au moins deux personnes ont été confirmées mortes dans cet État, où 1 500 autres habitants ont aussi été déplacés, d'après les autorités. Le Centre national de gestion des risques et des catastrophes a indiqué avoir émis 22 alertes d'urgence pendant l'épisode pluvieux. L'organisme a précisé que, « en raison des impacts au Pernambuco et au Paraíba et des prévisions météorologiques pour la région, le niveau opérationnel a été porté à l'alerte maximale ». Le ministère concerné a rapporté que les pluies avaient diminué samedi, tout en appelant la population à rester vigilante. Le président Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré sur X s'être entretenu avec les autorités locales pour proposer le soutien de l'État. Il a ajouté que le gouvernement continuait de suivre

Au moins six personnes ont péri et des milliers d'habitants ont été évacués à la suite des fortes pluies qui ont frappé le nord-est du Brésil, provoquant des inondations et des glissements de terrain dans plusieurs quartiers résidentiels, ont rapporté samedi les médias locaux.



la situation afin de fournir « toute l'assistance nécessaire ». Pour rappel, le Brésil a déjà connu plusieurs catastrophes liées aux pluies ces dernières années. Une étude publiée l'an dernier par l'Alliance brésilienne pour la culture océanique a conclu que les catastrophes provoquées par les pluies, notamment les inondations et les glissements de terrain, ont été multipliées par trois

dans le pays entre 1991 et 2023. En février, au moins 64 personnes ont péri dans l'État de Minas Gerais. En 2024, des inondations ont fait au moins 183 morts dans l'État du Rio Grande do Sul. En 2022, 233 personnes avaient été tuées à Petropolis, dans le sud-est du pays, puis au moins 130 autres lors de fortes pluies à Recife trois mois plus tard.

Soudan

Une frappe de drone fait cinq morts près de Khartoum

Une frappe de drone a visé samedi pour la deuxième fois en quelques jours la région de Khartoum, touchant un véhicule et faisant cinq morts, a affirmé l'ONG Emergency Lawyers, un groupe indépendant qui documente le conflit soudanais. Un drone des Forces de soutien rapide (FSR) a frappé samedi matin un véhicule civil dans le sud d'Omdourman, la ville qui jouxte

Khartoum, tuant toutes les personnes à bord, selon Emergency Lawyers. Mardi, une frappe de drone avait visé pour la première fois depuis des mois la région de Khartoum, touchant un hôpital et une station-service de Jebel Awliya, à 40 km au sud de la capitale. Les FSR avaient mené une série de frappes de drones sur Khartoum l'an dernier, visant principalement des sites militaires, des centrales électriques ou des infrastructures hy-

drauliques. Depuis plusieurs mois, la capitale connaît un calme relatif. Plus de 1,8 million de déplacés sont revenus et l'aéroport a repris ses vols intérieurs, même si une grande partie de la ville reste privée d'électricité et des services de base.

Entrée dans sa quatrième année, la guerre, qui a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'ONU, a fait des dizaines.

Pakistan

9 morts et 15 blessés dans de nouveaux affrontements frontaliers

Le Pakistan a accusé les forces frontalières afghanes d'avoir ciblé des civils lors d'une nouvelle vague d'affrontements à la frontière. Selon Islamabad, ces violences ont fait au moins neuf morts et 15 blessés au cours des deux derniers jours, a indiqué tard vendredi le ministre pakistanais de l'Information. Dans un message publié sur la plateforme américaine X, Attaullah Tarar a précisé que les victimes incluent des femmes et des enfants. Il a également indiqué que 12 autres personnes avaient été blessées jeudi en raison du « ciblage non provoqué et criminel de civils » par les forces frontalières afghanes dans le district tribal de Bajaur, situé dans le nord-ouest du pays. Il a ajouté que vendredi, trois civils qui jouaient au cricket ont été blessés à la suite d'une attaque de quadricoptère qualifiée de « flagrante et honteuse », attribuée à « Fitna Al Khwarij ». Islamabad désigne les militants du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), opposés à l'État pakistanais, sous l'appellation « Fitna Al Khwarij », un groupe que les autorités pakistanaises affirment être soutenu par Kaboul. De son côté, Kaboul n'a pas réagi immédiatement à ces accusations, qu'il a par le passé rejetées, niant tout soutien au TTP. Plus tôt cette semaine, l'Afghanistan avait affirmé qu'au moins quatre civils avaient été tués et 70 autres blessés, dont 30 étudiants, lors d'une attaque de missiles présumée menée par le Pakistan dans la province de Kunar, au nord-est. Selon Kaboul, des habitations ainsi que l'Université Sayed Jamaluddin Afghani ont été touchées par cette frappe aérienne présumée. En réponse, Attaullah Tarar a rejeté ces accusations, les qualifiant de « frivoles », affirmant que le Pakistan ne cible que des repaires terroristes et des infrastructures de soutien, « en veillant scrupuleusement à éviter toute atteinte aux civils ». Le Pakistan et l'Afghanistan ont connu en mars certains des affrontements frontaliers les plus violents, faisant des centaines de morts parmi les civils et les combattants des deux côtés de la frontière. Ces affrontements ont cessé après qu'un cessez-le-feu a été conclu entre Kaboul et Islamabad à la veille de l'Aïd al-Fitr, l'une des principales fêtes musulmanes, le 18 mars, à la suite de demandes formulées par la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar. Par la suite, des responsables pakistanais et afghans ont tenu des discussions d'une semaine, sous médiation chinoise, dans la ville d'Urumqi, au nord-ouest de la Chine. Pékin a indiqué que les deux pays étaient convenus de « discuter d'un plan global pour résoudre les questions » affectant leurs relations.

L2/ Amateurs (29e journée)

L'USB reste favori, suspense total pour les play-offs

A une journée du dénouement, la course à l'accession directe et aux places de barragistes est totalement relancée dans le groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue des résultats la 29e journée disputée samedi, qui ont vu le leader, l'US Biskra (61 pts), préserver son avance de deux points sur ses poursuivants immédiats, l'US Chaouia et le MO Bejaia (59 pts chacun). Le leader, l'US Biskra, a conservé sa première place en s'imposant en déplacement face au CR Béni Thour (2-0), totalisant désormais 61 points. Un succès précieux qui permet aux hommes de Samir Zaoui d'avoir deux longueurs d'avance à une journée du terme. Derrière, l'US Chaouia et le MO Bejaia (59 pts chacun) restent au contact après leurs victoires respectives face à la JSD Jijel (3-1) et à l'USM Annaba (1-0). Les deux formations entretiennent ainsi le suspense, non seulement pour la première place, synonyme d'accession directe en Ligue 1 professionnelle, mais également pour la qualification aux play-offs réservés aux deuxième et troisième du classement La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, s'annonce décisive avec, au programme, un choc direct entre l'US Biskra et l'US Chaouia, dans une rencontre qui pourrait désigner le champion. Une victoire ou un nul de Biskra lui assurerait l'adhésion directe, tandis qu'un succès de l'US Chaouia relancerait totalement la hiérarchie. De son côté, le MO Bejaia, en embuscade, recevra le NRB Béni Oulbane avec l'obligation de s'imposer et d'attendre un faux pas du leader pour accéder directement à l'élite. En revanche, le CA Batna (4e, 57 pts) a vu ses chances d'intégrer le trio de tête s'amenuiser après sa défaite face à l'AS Khroub (0-1), laissant ainsi le trio de tête se détacher. Dans les autres rencontres, la JS Bordj Menaïel a battu le NRB Telegma (4-2), le MSP Batna a largement dominé le MO Constantine (5-0), tandis que le NRB Béni Oulbane s'est imposé face au NC Magra (4-0). Le match entre HB Chelghoum Laïd et IB Khemis El Khechna s'est terminé sur un score de parité (3-3).

Coupe de la CAF

L'USMA au rendez-vous décisif face au géant cairote

Une affiche de très haut standing, aux allures de derby arabe et nord-africain, qui focalise déjà l'attention à Soustara, aussi bien sur le plan sportif qu'organisationnel. Sacrée sur la scène continentale en 2023, l'USMA nourrit l'espoir légitime d'ajouter un nouveau trophée africain à son palmarès. L'objectif est clair : décrocher une deuxième Coupe de la CAF et, dans le même temps, réussir un doublé historique lors de l'exercice 2025-2026, après la Coupe d'Algérie remportée face au CRB. La Confédération africaine de football a, de son côté, procédé à la désignation des arbitres appelés à officier lors des deux manches de cette finale de la Coupe de la Confédération 2026. Le match aller, prévu le 9 mai au stade du 5-Juillet-1962 à Alger, sera dirigé par l'arbitre mauritanien Dahane Beida, un officiel aguerri aux grandes affiches du continent. Il sera épaulé par l'Angolais Gilson dos Santos et le Camerounais Elvis Noupue, alors que le Mauritanien Abdelaziz Bouh assurera le rôle de quatrième arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage a été confiée au Ghanéen Daniel Larrea, assisté du Mauritanien Boubacar Sarr et du Kényan Meshack Medie, un dispositif jugé rassurant pour un rendez-vous de cette importance. La rencontre retour, programmée le 16 mai au stade international du Caire, sera placée sous la direction du Gabonais Pierre Ghislain Atcho. Il sera assisté de Boris Marlais et d'Amos Ndong, tandis que Patrick Mbaïa officiera comme quatrième arbitre. La VAR sera assurée par le Tunisien Haythem Guirat, accompagné de Maria Rivet et Carine Fomo, un trio reconnu sur la scène africaine.

Une gestion fine de la préparation avant le grand rendez-vous

Consciente de l'enjeu majeur que représente cette finale, la direction de l'USMA, en coordination avec les instances concernées, a obtenu le report du match en retard face au Para-

L'USM Alger s'apprête à aborder un moment charnière de sa saison, sans doute l'un des plus déterminants. Qualifiés pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, les Rouge et Noir s'avancent vers cette double confrontation avec ambition mais aussi avec une grande vigilance face au prestigieux Zamalek SC.



dou AC. Un choix stratégique visant à préserver la fraîcheur physique et mentale des joueurs, tout en offrant au staff technique les meilleures conditions pour préparer la manche aller. Le discours de l'encadrement est axé sur la maîtrise des temps forts et des temps faibles face à un adversaire expérimenté dans les compétitions africaines. Le Zamalek, riche de son vécu continental et de la qualité de son effectif, constitue un obstacle redoutable que seule une USMA rigoureuse, solidaire et portée par son public pourra espérer franchir. Néanmoins, à l'approche de ce choc continental, une préoccupation gagne les rangs des

supporters usmistes. Le retard enregistré dans les travaux de réfection des tribunes supérieures du stade du 5-Juillet 1962 risque de réduire sensiblement la capacité d'accueil. Seules les tribunes du virage, notamment le Flambeau, devraient être accessibles. Une situation frustrante pour un club qui aura plus que jamais besoin du soutien massif de ses fans afin d'aborder le match retour au Caire avec un résultat favorable. Dans une finale où le moindre détail peut faire basculer le destin, l'absence d'un stade plein pourrait peser lourd, tant l'USMA a souvent trouvé sa force dans la ferveur de son public.

H.M.

MISE À JOUR DE LA L1- MOBILIS

LE CRB en quête de rebond face à l'USMK

Ce lundi soir, le stade Nelson Mandela de Baraki sera le théâtre d'une affiche capitale pour le CR Belouizdad. Engagé dans une course contre la montre pour accrocher une place sur le podium qualificatif à une compétition africaine, le Chabab accueille l'USM Khenchela dans le cadre d'une mise à jour de la 18e journée.

Pour les hommes du duo Ali Moussa et Seba, l'heure n'est plus aux regrets. Encore marqués par l'amère déception de la finale de la Coupe d'Algérie perdue face à l'USMA, les Belouizdadis n'ont pas le temps de s'apitoyer sur leur sort. Le calendrier, très chargé, leur impose une remobilisation immédiate pour sauver ce qui peut l'être d'une saison tumultueuse.

Avec quatre matchs en retard à disputer, le CRB détient encore son destin entre ses mains. Cette rencontre face aux Khenchelis est la première étape d'une série décisive. Pour le staff technique, l'objectif est clair : empocher les trois points de la victoire pour se rapprocher du peloton de tête et

maintenir l'espoir d'une qualification continentale, qui reste l'ultime rempart contre une saison blanche. L'USM Khenchela, elle, se trouve dans le ventre mou du classement et arrive à Baraki libéré de toute pression, ce qui fait qu'ils n'ont rien à perdre et se donneront à fond pour réussir un résultat probant.

Belhocini toujours absent

Pour cette empoignade, le staff technique devra composer sans son attaquant, Belhocini. Toujours en convalescence après sa blessure, il ne sera pas de la partie. Une absence qui contraint Ali Moussa et Seba à revoir leurs plans offensifs. La grande interrogation demeure : quelle animation offensive le staff choisira-t-il pour contourner le bloc défensif adverse et faire sauter le verrou khencheli ?

C'est sans doute l'un des grands points d'interrogation de la soirée : les supporters belouizdadis, déçus et frustrés par l'échec en Coupe d'Algérie, seront-ils nombreux dans les travées du stade Nelson Mandela ?

Le Chabab a plus que jamais besoin de ses fidèles pour transcender l'équipe et l'aider à tourner la page de la finale. Un soutien populaire qui pourrait faire la différence dans un match où le mental pèsera autant que le talent pur. Le rendez-vous est pris ce lundi soir à



Baraki.

Pour le CR Belouizdad, il s'agit de bien plus qu'un simple match de championnat : c'est une question d'honneur et de survie pour une fin de saison ambitieuse.

H.M.

L1- Mobilis

La 28e journée les 8-7 mai

La 28e journée de Ligue 1 Mobilis a été programmée les 7-8 mai courant, a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP). Le coup de starter sera donné le jeudi 7 mai, avec le déroulement des trois premières rencontres inscrites au programme de cette 28e journée, à savoir : ES Mostaganem - JS Saoura (16h00), Paradou AC - CS Constantine (16h00) et MC Oran - ASO Chlef (20h00).

Des péripéties qui se poursuivront le lendemain, avec le déroulement de quatre autres rencontres, dont le choc JS Kabylie - ES Sétif, entre deux grosses cylindrées au riche palmarès, au moment où le leader MC Alger tentera d'assurer officiellement le dixième titre de son histoire, en accueillant le MB Rouissat, au stade Ali Amar de Douéra (17h45). Par ailleurs, la LFP a annoncé le report à une date ultérieure du derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et l'USM Alger, pour permettre à ce dernier de bien préparer la finale «aller» de la Coupe de la Confédération, face aux Egyptiens du Zamalek. Un chaud duel continental, prévu le samedi 9 mai, à partir de 20h00 au stade du 5-Juillet, alors que le match «retour» se jouera une semaine plus tard au Caire, soit le 16 mai.

Un rendez-vous que les Rouge et Noir devraient aborder avec le moral au beau fixe, eux qui viennent de remporter la dixième Coupe d'Algérie de leur histoire, en battant le CR Belouizdad (2-1), au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

Portugal

Le FC Porto décroche son 31e titre de champion

Avec neuf points d'avance sur son rival historique Benfica à deux matchs de la fin, le FC Porto succède au Sporting comme champion du Portugal. L'armoire dans laquelle le FC Porto range ses titres de champion du Portugal déborde. Le club vient d'en acquérir un 31e samedi en battant Alverca 1 à 0 lors de la 32e journée. Il succède ainsi au Sporting, qui était double tenant du titre et occupe la troisième place provisoire. Le but de la victoire a été inscrit par le Polonais Jan Bednarek de la tête à la 40e minute. Porto compte neuf points d'avance sur son rival historique Benfica à deux matchs de la fin et ne peut plus être rejoint. Le club de la capitale avait été tenu en échec 2-2 par Famalicao plus tôt dans la journée. Porto compte dans ses rangs le gardien de l'équipe du Portugal Diogo Costa ainsi que plusieurs joueurs qui ont fréquenté la Ligue 1 comme le Nigérian Terrem Moffi, venu de Nice au dernier mercato d'hiver, et l'Ivoirien Seko Fofana, passé par Lens et Rennes. Le club a aussi recruté l'ancienne star du PSG et du Brésil Thiago Silva cet hiver, une fois sa saison avec Fluminense terminée. Le défenseur central, âgé de 41 ans, a disputé sept matchs depuis janvier mais n'est pas entré en jeu lors du match du titre face à

Alverca. L'ancien entraîneur du FC Porto José Mourinho, avec qui il a été champion d'Europe en 2004 et qui s'occupe désormais de Benfica, a adressé ses «félicitations au vainqueur pour un titre mérité».



LIGUE 1

LE PSG neutralisé au Parc des Princes

Sans son gardien titulaire Matvei Safonov et en laissant sur le banc son Ballon d'Or Ousmane Dembélé ou l'attaquant géorgien Khvicha Kvaratskhelia, le PSG a mené deux fois au score, mais a été à chaque fois repris. Une contre-performance dont n'ont pas su profiter les Lenois, tenus en échec à Nice samedi soir (1-1). Dans une ambiance beaucoup moins folle que face au Bayern (victoire 5-4) mardi dans un Parc incandescent, les habitués remplaçants parisiens, renforcés de quelques cadres, ont été bousculés par les Merlus, sans complexe et qui n'ont plus rien à jouer (9es). Ils ont «joué de manière un petit peu plus libérée» qu'à l'aller (1-1), s'est félicité le coach du FCL Olivier Pantaloni. Pour sa première dans les cages parisiennes en l'absence de Safonov, préservé, et de Lucas Chevalier, blessé à la cuisse, le jeune Renato Marin (19 ans) a été peu sollicité, mais n'a rien pu faire sur les deux buts lorientais, même s'il a sauvé un troisième en fin de match. Des onze acteurs du match face au Bayern, seuls deux d'entre eux ont été alignés d'entrée samedi, le défenseur Willian Pacheco et Désiré Doué. Ce dernier n'a pas tardé à faire parler son talent, sur un débordement côté gauche, suivi d'un centre qu'Ibrahim

Mbaye a poussé avec un peu de réussite dans les cages d'Yvon Mvogo (6e).

Mais face à des Lorientais sans pression, les Parisiens ont rapidement fait preuve d'un relâchement coupable, sur une touche lorientaise très mal défendue.

Un centre de Panos Kateris plus tard, Pablo Pagis seul dans la surface n'a eu qu'à tromper Marin (12e), pas aidé par une défense bien passive.

A quatre jours de sa demi-finale retour de Ligue des champions contre le Bayern Munich, un Paris SG fortement remanié a été accroché samedi soir au Parc des Princes par Lorient (2-2), mais garde six longueurs d'avance sur son dauphin Lens.



Tosin arrache le nul

Plus appliqués, les Parisiens ont rapidement tenté de reprendre le contrôle de la rencontre, avec comme détonateurs Bradley Barcola et Désiré Doué, remuant sans parvenir à trouver le cadre (24e, 27e), avant qu'une tête de Lucas Hernandez ne heurte la barre transversale (34e). Dominateurs sans parvenir à concrétiser, les Parisiens ont également trouvé sur leur chemin un Mvogo solide, repoussant d'une manchette une frappe de Senny Mayulu (33e) ou des poings une tentative de Lee Kang-in (39e). Dans une deuxième période où Paris a monopolisé la balle, la délivrance est venue un temps de Warren Zaire-Emery, tout juste rentré en jeu à la place de Fabian Ruiz, tou-

jours en quête de rythme après plusieurs mois d'absence. Sur son premier ballon, +WZE+, qui devrait à Munich tenir la place du latéral Achraf Hakimi, a trompé Mvogo d'une frappe à ras de terre de l'extérieur de la surface (62e). Jusqu'à un nouvel accroc: profitant d'une passe en retrait mal assurée du jeune Pierre Mounguengue dont c'était la première en pro, Aiyegun Tosin tout juste rentré a déposé Lucas Beraldo, croché Pacheco et pris à contre-pied Marin (78e). Après une occasion parisienne pour Mounguengue, où Mvogo n'a pas tremblé (80e), Marin a ensuite évité le pire pour Paris en remportant cette fois son duel avec Tosin, très incisif et qui avait - encore - pris le meilleur sur Pacheco (83e).

REAL MADRID

CARVAJAL indisponible deux semaines

Le défenseur du Real Madrid Dani Carvajal souffre d'une blessure au pied droit, a annoncé samedi le club madrilène, et son absence pourrait être de deux semaines, selon des médias espagnols. Le latéral international espagnol de 34

ans, souffre d'une «fissure au petit orteil du pied droit», a expliqué le Real à la veille de son match de la 34e journée sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone. D'après les médias locaux, l'indisponibilité de Carvajal, dont le contrat arrive à son terme en fin de saison, pourrait atteindre 15 jours, ce qui laisse la possibilité d'un retour pour la 38e et dernière journée contre l'Athletic Bilbao, le week-end des 23-24 mai. Le Real Madrid est nettement distancé dans la course au titre, avec 11 points de retard sur le FC Barcelone à quatre journées de la fin.

ALLEMAGNE

LE BAYERN se fait accrocher

Déjà assuré du titre de champion d'Allemagne, le Bayern a arraché le match nul sur sa pelouse contre Heidenheim (3-3), grâce à un but de Michael Olise dans le temps additionnel. En vue de la demi-finale retour de la Ligue des champions mercredi (21h00) dans son Allianz Arena contre le PSG, tenant du titre, l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany a fait, comme à son habitude, tourner son effectif, puisque seulement quatre joueurs titulaires au Parc des Princes, lors de la défaite munichoise (5-4) à l'aller, étaient sur la pelouse samedi au coup d'envoi. Les Munichois ont été menés au score en première période, mais ont cette fois dû se contenter du nul, alors qu'il y a une semaine à Mayence, ils avaient transformé le retard de trois buts à la pause en un succès 4 à 3.

Les coéquipiers de Jonathan Tah, capitaine du Bayern pour la première fois, ont été menés 2 à 0 (Budu Zivzivadze, 22e et Eren Dinkci, 31e), mais ont rejoint les vestiaires avec un but de retard, grâce à un superbe coup franc de Leon Goretzka avant la pause (44e). Au retour des vestiaires, Vincent Kompany a fait rentrer Harry Kane, Michael Olise, Luis Diaz et Joshua Kimmich, et les Munichois ont égalisé juste avant l'heure de jeu. Sur un corner d'Olise, Goretzka s'est retrouvé tout seul dans les six mètres adverses et n'a laissé aucune chance à Ramaj pour un doublé. Le Bayern a alors fait le siège du but de Heidenheim, Kimmich trouvant le poteau de Ramaj (67e), mais s'est exposé aux contre-attaques de la lanterne rouge de la Bundesliga. Titularisé à la place de Manuel Neuer, Jonas Urbig a sauvé une première fois les siens

face à Dinkci, mais après un débordement de Zivzivadze, il n'a rien pu faire sur la frappe enroulée de l'international géorgien, venue se loger en pleine lucarne.

Triplé pour Schick avec Leverkusen

Les Munichois sont finalement parvenus à arracher l'égalisation dans la 10e minute du temps additionnel, grâce à Olise. Sur son mouvement signature venu de son aile droite l'international français a vu sa frappe à ras de terre toucher le poteau, mais Ramaj a retouché la balle dans son propre but, offrant l'égalisation au Bayern. Derrière le Bayern (83 points) et le Borussia Dortmund (2e, 67), la lutte pour les 3e et 4e places, les deux dernières qualificatives pour la prochaine Ligue des champions, fait rage

entre le RB Leipzig (3e, 62), le Bayer Leverkusen (4e, 58), Stuttgart (5e, 58), et Hoffenheim (6e, 58), avec des différences générales de but très proches (+23 pour Leverkusen, +21 pour Leipzig, +20 pour Stuttgart, +16 pour Hoffenheim). Leipzig s'est incliné à Leverkusen 4 à 1 et devra encore un peu patienter (un succès la semaine prochaine à domicile contre St. Pauli sera suffisant), alors que le Werksself (le surnom de l'équipe du club fondé en 1904 par le chimiste Bayer) est de retour dans la course. Les hommes de Kasper Hjulmand, vainqueurs grâce notamment à un triplé de Patrik Schick (25e, 76e, 89e), ont profité du match nul spectaculaire entre Hoffenheim et Stuttgart (3-3), pour grimper à la 4e place avant un déplacement décisif la semaine prochaine à Stuttgart.

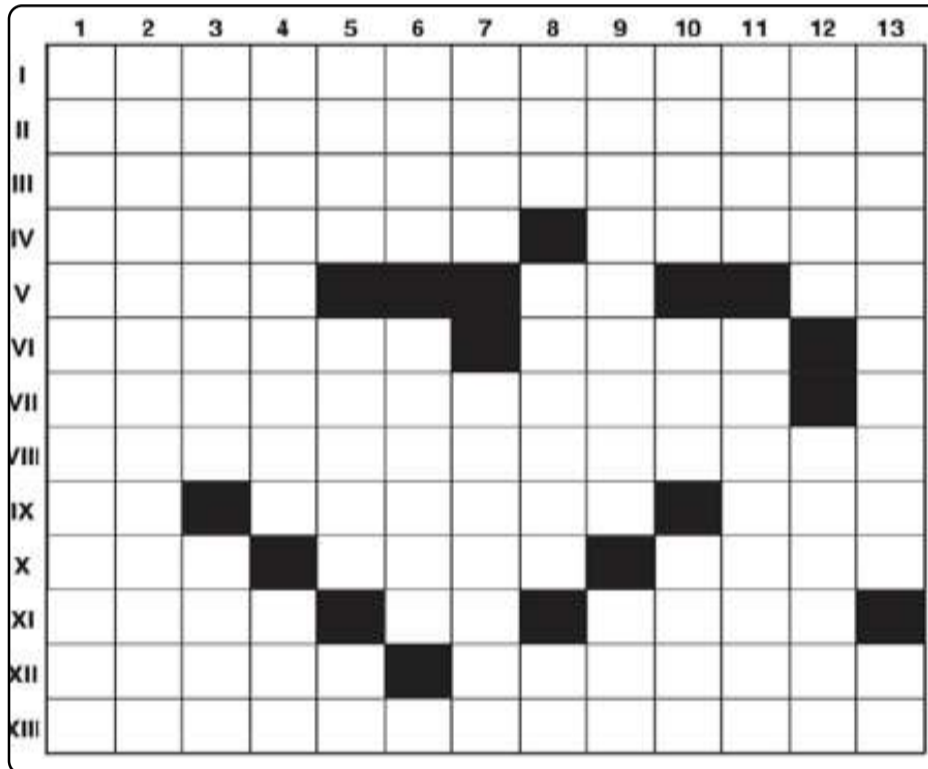
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFDT. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne paraît pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entraînent forcément la modification du relief du sol.

VERTICALEMENT

1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes...aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
KALÉIDOSCOPE

- | | | | | |
|---------|----------|-------------|----------|---------|
| RONALDO | TERRAIN | BUTS | FIFA | MATCH |
| ROUGE | TOUCHE | CAMP | GOAL | MILIEU |
| SAISON | TRIBUNES | CLUB | ITALIE | MITEMPS |
| SCORE | UEFA | COMPETITION | JAUNE | ONZE |
| SHORT | VERTS | CORNER | LIBERO | PARC |
| SIFFLET | AMORTI | DIVISION | LOB | PASSE |
| SPORT | BLEUS | DOPAGE | LUCARNE | |
| SURFACE | BRESIL | DRIBBLE | MAIN | |
| TACLE | BUTEUR | FAUTE | MARADONA | |



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN

Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité

NIF 424026000049003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES

MINIMALES N° 01/2026

La Direction De L'action Sociale Et De La Solidarité De TIMIMOUN avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

OPERATION : Suivi, réalisation d'un siège de la direction de l'Action Sociale et de la solidarité (DASS) avec un (01) logement d'astreinte à Timimoun

PROJET : Suivi de la réalisation d'un siège de la direction de l'Action Sociale et de la solidarité (DASS) avec un (01) logement d'astreinte à Timimoun

Les Architectes ou bureaux d'études publics, seuls et les groupements inscrits au tableau National de l'Ordre des Architectes agréés Justifiant les capacités nécessaires mentionnées dans le cahier des charges Peuvent participer et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Action Sociale et de la solidarité de la wilaya de Timimoun, sis à Cité 200 logements Nouveaux Timimoun

Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée dossier de candidature. La deuxième enveloppes L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financier chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et ignorant. Indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier candidature » « offre technique » ou « offre financier » selon le cas enveloppe sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- Appel d'offre N° 01 /2026

OPERATION : Suivi, réalisation d'un siège de la direction de l'Action Sociale et de la solidarité (DASS) avec un (01) logement d'astreinte à Timimoun

PROJET : Suivi de la réalisation d'un siège de la direction de l'Action Sociale et de la solidarité (DASS) avec un (01) logement d'astreinte à Timimoun

L'enveloppe sous pli ignorant sera adressée à Monsieur le Directeur de l'Action Sociale et de la solidarité de la wilaya de TIMIMOUN sis à Cité 200 logements Nouveaux Timimoun

A/ Dossier de candidatures contient :

- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Une déclaration de probité selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Une copie du statut de la société et son modificatif.
- Mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture
- Attestations CNAS, CASNOS, en cours de validité

• NIF +NIS+RIB

Chaque document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou concurrents.

1- **Capacités professionnelles :** pour les Architectes agréés doivent présentés :

- L'agrément de l'année en cours. (agrément année en cours)
- Un exemplaire de protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission en Cas de Groupement d'architecture (SCP).

Pour les bureaux d'étude publics doivent présentes :

- L'agrément de l'année en cours. (agrément année en cours)
- Statu en cas de société (SCP) de bureau d'études ou d'un décret de création.
- Extrait de registre de commerce électronique pourant coude architecture (607009).

2- **Capacités techniques :**

2-1 **les références professionnelles :**

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) ou (suivi) de UN (01) projets en catégorie (B) ou plus dans le domaine du bâtiment, ou deux (02) projets en catégorie(A) en domaine du bâtiment durant les dernières années à partir de 2015-2024.
- Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par Les maîtres d'ouvrages publics est signé par le maître d'ouvrage public et contient l'objet et le montant du marché, la catégorie spécifique du projet et la date de réception (la durée du certificat est à partir de la date de réception).

2-2 **Moyens humains :** ayant au moins des intervenants nécessaires pour la mission suivi

_ Chef projet Architecte ou master en architecture ou Ingénieur génie civil ou master en génie civil ayant une expérience de 03 ans et plus dans le domaine de bâtiment approuvé par une affiliation en moins de 03 mois + attestation de succès + attestation de travail + Fiche carrière CNAS si nécessaire ou casnos.

_ Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience de 02 ans et plus approuvé par une affiliation en moins de 03 mois + attestation de succès + attestation de travail + Fiche carrière CNAS si nécessaire ou casnos.

2-3 **Capacité financière :**

Avoir cumulé un chiffre d'affaires de 03années supérieur ou égale à 2 000 000.00 DA en prenant en compte des trois plus gros chiffre d'affaires pour les cinq années d'expérience (2020-2021-2022-2023-2024) prouvé par les résultats financiers indiqués par les autorités compétentes ou c20.

B/ CONTENU DE OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique dûment remplie et signée et daté par le soumissionnaire.

D- **CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE :**

- La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat ;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie conditionnelle),
- L'offre financière ne doit faire référence à aucun rabais.

Dépôt d'offre

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le dix 10-ème jour à partir de la première parution de date de dépôt des offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant l'heure 12 H00. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à 14H00 au siège de la Direction de l'Action Sociale et de la solidarité de Timimoun sis à Cité 200 logements Nouveaux Timimoun en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos administratif,

la séance d'ouverture des plis sera reportée au premier jour ouvrable suivant, à la même heure et au même lieu

Toute offre reçue après la date et l'heure fixées pour la remise des offres sera rejetée, qu'elle soit envoyée ou déposée.

La durée de validité des offres fixée à (90 + 10) jours.

SOLIDARITÉ ET CULTURE À TIZI OUZOU

Une convention pour alléger les charges de santé des artistes

Une initiative conjointe de la boîte de production «Sirocco Record» et de la «Clinique Slimana» ouvre de nouvelles perspectives d'accès aux soins pour les artistes, souvent confrontés à des contraintes financières importantes.



PAR NASSIM TERKI

Dans une démarche à la fois sociale et culturelle, la boîte de production artistique «Sirocco Record» a signé, samedi à Tizi Ouzou, une convention de partenariat avec l'établissement hospitalier privé pluridisciplinaire «Clinique Slimana». L'objectif affiché est clair : faciliter l'accès aux soins médicaux au profit des artistes, qu'ils soient issus de la wilaya ou d'autres régions du pays, ainsi que pour les membres de leurs familles. À travers cet accord, «nous voulons soutenir les artistes dans la prise en charge de leur santé», a indiqué Nabil Lounès, gérant de la structure initiatrice. Une déclaration qui traduit la volonté de répondre à une réalité souvent évoquée dans le milieu artistique, marquée par la précarité et l'absence de couverture sociale adaptée. Selon les précisions apportées par le Dr Allaoua Slimana, responsable de l'établis-

sement hospitalier partenaire, cette convention prévoit des réductions substantielles allant de 20 à 50% sur l'ensemble des prestations proposées par la clinique. Ces avantages concernent aussi bien les actes médicaux que les interventions chirurgicales, les analyses biologiques ou encore les examens radiologiques. Une mesure qui devrait apporter un soulagement concret à de nombreux artistes, confrontés à des coûts de soins parfois difficiles à assumer. Interrogé à ce sujet, le chanteur Rabah Oufferhat, ancien secrétaire général du syndicat des artistes de la wilaya de Tizi Ouzou, a salué «une excellente nouvelle pour le monde artistique». Il a souligné que cette initiative répond à une attente de longue date, notamment face au coût élevé des examens spécialisés. Dans le même sens, l'artiste a tenu à remercier Nabil Lounès pour son engagement, rappelant que l'accès à des soins de qualité en dehors du secteur public constituait «un vœu pieu» ex-

primé depuis plusieurs années par les artistes. Sur le plan pratique, les modalités d'accès à ces avantages ont été simplifiées. «Il suffit à l'artiste de se présenter au siège de la société pour obtenir un document lui permettant de bénéficier des prestations de la clinique», a précisé Nabil Lounès. Au-delà de cette convention, «Sirocco Record» entend élargir cette dynamique de soutien. Ahmed Semah, directeur artistique de Sirocco Production, a ainsi révélé que des démarches sont en cours pour conclure d'autres accords avec des organismes financiers, notamment des assurances et des banques, ainsi qu'avec des acteurs économiques. L'objectif est d'obtenir des conditions avantageuses au profit des artistes dans différents domaines. Par cette initiative, les promoteurs de ce partenariat posent les bases d'un accompagnement plus structuré du secteur artistique, en intégrant la question sociale comme un levier essentiel de développement culturel.

Alger-Tunis relancent la coopération culturelle

Au siège du ministère de la Culture et des Arts, à Alger, la rencontre entre Malika Bendouda et son homologue tunisienne Amina Srarfi s'est voulue à la fois politique et opérationnelle. Officiellement en visite pour participer aux Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, la responsable tunisienne a pris part à une séance de travail centrée sur la relance d'une coopération culturelle que les deux parties souhaitent rendre plus structurée et visible.

Au-delà des déclarations d'intention sur «la profondeur des liens fraternels», les échanges ont débouché sur plusieurs projets concrets. Le plus emblématique reste la création d'un orchestre féminin algéro-tunisien. Pensé comme un ensemble réunissant des musiciennes et créatrices des deux pays, ce projet vise à porter une image renouvelée des patrimoines musicaux nationaux sur la scène internationale. Il s'inscrit aussi dans une logique plus politique, donner une visibilité accrue à la création féminine dans un espace culturel encore largement dominé par des structures classiques.

Autre axe prioritaire : le cinéma. Les deux ministres ont évoqué la nécessité de lever les freins qui entravent encore les coproductions entre Alger et Tunis. L'objectif affiché consiste à mettre en place des mécanismes facilitant à la fois le financement et la circulation des œuvres. En ligne de mire : élargir les marchés de diffusion pour les films algériens et tunisiens, tout en renforçant leur compétitivité dans un environnement régional et international de plus en plus concurrentiel. La question des échanges d'expertises techniques (écriture, réalisation, postproduction) a également été abordée, avec l'idée de structurer des passerelles durables entre professionnels des deux rives.

Un programme de résidences artistiques croisées doit également voir le jour. Conçu comme un dispositif d'accueil réciproque, il permettra à des artistes, toutes disciplines confondues, de travailler temporairement dans l'autre pays. L'enjeu est de favoriser les dynamiques de création collaborative et créer des espaces de recherche propices à l'innovation artistique.

Derrière ces annonces, une ligne se dessine : celle d'une intégration culturelle progressive entre deux pays dont les trajectoires historiques et sociales restent étroitement liées. Dans un contexte où les politiques culturelles cherchent à conjuguer rayonnement international et structuration interne des filières, Alger et Tunis misent sur une stratégie de proximité, fondée sur la complémentarité des scènes artistiques.

Reste à mesurer, dans les mois à venir, la capacité de ces engagements à se traduire en réalisations concrètes. Car si les intentions sont désormais posées, c'est bien leur mise en œuvre (financement, gouvernance, continuité institutionnelle) qui déterminera la portée réelle de cette séquence diplomatique.

« ÊTRE ALGÉRIEN »

Un récit de filiation plus qu'un manifeste

À 20 ans à peine, Ramy Bouchoucha signe un premier ouvrage qui interroge l'identité nationale à hauteur d'héritier. Entre récit personnel et traversée historique, Être algérien esquisse une réflexion accessible, sans prétention académique, mais ancrée dans une mémoire collective en partage.

Il y a, dans Être algérien, une intention claire, ne pas parler en surplomb. Né en 2005, Ramy Bouchoucha ne revendique ni la posture de l'historien ni celle de l'analyste. Il s'inscrit dans une autre filiation, plus discrète mais assumée, celle de l'héritier. Héritier d'un récit national dense, traversé par des ruptures et des continuités, et dont il tente ici de capter les échos contemporains. Dès les premières lignes, l'ouvrage installe un rapport sensible au territoire. L'Algérie n'y est pas décrite comme un simple espace géographique, mais comme une matière vivante, où « chaque pierre raconte une his-

toire ». Une manière de poser le décor, celui d'un pays où le passé ne cesse d'irriguer le présent, entre héritages méditerranéens et sahariens, entre mémoire et quotidien. L'introduction précise cette démarche. Il ne s'agit pas de définir l'identité à partir de catégories administratives ou politiques, mais de l'explorer comme une expérience. Être algérien, dans cette perspective, devient moins un statut qu'une manière d'habiter le monde. Une tension permanente entre ce qui a été transmis et ce qui reste à construire. Le livre s'organise autour de trois chapitres qui structurent cette réflexion. Le premier, « L'Algérie à travers le temps », propose une traversée historique allant de la Numidie aux royaumes berbères, en passant par Béjaïa, les Zianides, l'État d'Alger et la Révolution. Une fresque synthétique qui insiste moins sur les ruptures que sur la permanence d'un espace politique et culturel en recomposition.

Le deuxième chapitre, « L'âme d'un peuple », opère un déplacement. Le regard quitte les grandes séquences historiques pour s'ancrer dans l'expérience vécue. Fierté, douleur, contradictions, l'identité s'y décline dans les gestes du quotidien, dans les silences autant que dans les paroles. Cafés, rues, regards, autant de lieux où se joue une appartenance diffuse, parfois difficile à nommer mais immédiatement reconnaissable.

Avec « L'art d'être algérien », troisième et dernier volet, l'auteur glisse vers une lecture plus symbolique. Il y esquisse une série de traits culturels (résistance, hospitalité, humour, distance) qui composent une forme de portrait collectif. Loin d'une définition figée, l'identité apparaît ici comme une pratique, un ensemble d'attitudes en mouvement. Le texte convoque également des références issues de l'histoire et de la culture, à l'image de L'Âne d'or de Apulée de Madaure, souvent considéré comme l'un des premiers romans

de l'humanité. Un rappel que l'imaginaire algérien s'inscrit dans une profondeur historique qui dépasse les cadres nationaux contemporains.

Le choix de la couverture représentant une scène de liesse populaire lors de l'indépendance en juillet 1962, n'est pas anodin. L'ouvrage se place d'emblée dans le sillage du moment fondateur de l'État algérien. Une manière d'ancrer la réflexion dans un héritage politique et émotionnel encore actif. Sans effets de style ni ambition théorique affichée, Être algérien se présente finalement comme un texte de transmission. Plus qu'un essai, c'est un témoignage générationnel qui tente de dire, avec ses mots, ce que signifie grandir dans un pays chargé d'histoire. Une tentative de mise en récit d'une identité à la fois intime et collective, encore en train de s'écrire.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Il faut être l'homme de la pluie et l'enfant du beau temps.”

René Char

Réunion du Conseil des ministres Les principales orientations du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs exposés portant sur le suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Tchad et le Niger, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035, ainsi que sur l'organisation et la sécurisation de l'acquisition de téléphones portables pour le marché national, indique un communiqué de la présidence de la République. Ainsi, le chef de l'État a ordonné l'élaboration d'une étude globale visant la réalisation d'un hôpital spécialisé dans le traitement du cancer dans chaque wilaya. En matière de coopération internationale, Abdelmadjid Tebboune a appelé à l'accélération de la mise en œuvre des accords de coopération conclus entre l'Algérie, le Niger et le Tchad dans différents domaines économiques, afin de renforcer le partenariat régional et de promouvoir le développement commun. Concernant le partenariat entre l'Algérie et le Niger, le président de la République a appelé à élargir les domaines de coopération vers des secteurs prioritaires, tout en soulignant l'importance d'accélérer la réalisation de la centrale de production d'énergie, pour la livrer dans un délai de trois mois. Il a qualifié ce projet de réalisation majeure, illustrant la volonté d'aller rapidement et efficacement dans la concrétisation des engagements bilatéraux. Le chef de l'État a également exprimé la disponibilité de l'Algérie à approfondir cette coopération, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation pétrolière, en cohérence avec la dimension africaine de la politique extérieure

du pays. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et de coordination, à travers l'intensification des échanges ministériels et la mise en place de nouveaux canaux de communication, afin d'assurer une mise en œuvre effective des engagements. Il a également évoqué l'importance d'une coopération médiatique entre les deux pays pour accompagner les projets communs et en assurer la visibilité. S'agissant du partenariat avec le Tchad, le chef de l'État a souligné la nécessité de consolider la coopération bilatérale et de lancer de nouveaux projets structurants, notamment dans les domaines de l'énergie, de la production électrique et de l'exploration pétrolière. Il a également appelé à l'accélération de la réalisation d'une cimenterie d'une capacité supérieure à un million de tonnes par an, ainsi qu'à la prise en charge immédiate de la construction de deux tronçons de la route transsaharienne par des entreprises algériennes. Cette opération vise à achever la section restante sur le territoire tchadien et à renforcer les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays. Le président Tebboune a par ailleurs salué les efforts déployés par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, dans le cadre du recouvrement des fonds détournés. Dans ce chapitre, il a souligné l'importance des résultats obtenus notamment ceux enregistrés récemment dans les wilayas de Batna et de Tissemsilt, réaffirmant, dans ce contexte, la détermination de l'État à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption et à récupérer les fonds détournés au profit de l'économie nationale. Y. R.

▶ L'Algérie accueille l'Open Africa 2026 de judo le 24 mai

L'Algérie sera l'hôte de l'Open Africa 2026 de judo, prévu le 24 mai prochain. Selon la Fédération internationale de judo (FIJ), dix pays ont d'ores et déjà confirmé leur participation : l'Afrique du Sud, le Niger, le Monténégro, Malte, le Kirghizistan, la Grande-Bretagne, le Canada, la Belgique, l'Arabie saoudite, et bien sûr l'Algérie. Pour les judokas algériens, fraîchement sacrés champions d'Afrique en individuel lors des derniers championnats continentaux à Nairobi, cet événement représente une opportunité en or. L'enjeu est de taille : accumuler un maximum de titres pour engendrer des points précieux en vue du classement olympique. À noter que la FIJ doit prochainement officialiser son nouveau système de ranking, avec une prise en compte intégrale des points à partir de 2027.

▶ Gaza : plus de 260 journalistes tués, une guerre contre l'information

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les alertes se multiplient contre le ciblage délibéré des journalistes en Palestine occupée. Depuis près de deux ans, la guerre à Gaza et en Cisjordanie a coûté la vie à plus de 260 journalistes palestiniens, ciblés délibérément. Les arrestations, disparitions forcées et conditions de détention inhumaines, torture, privation de soins, isolements, s'ajoutent à la destruction systématique des médias locaux. Plus de 240 professionnels ont été arrêtés, dont 40 toujours détenus, certains sans inculpation. Les institutions palestiniennes dénoncent une stratégie pour étouffer le récit palestinien et appellent à une mobilisation internationale urgente.

▶ Station de dessalement Cap Djinet 2 : 10 jours de maintenance

L'Algérienne des Eaux (ADE) de Boumerdès a annoncé un arrêt programmé de la station de dessalement de Cap Djinet 2 à partir du 5 mai pour une durée de dix jours, dans le cadre de travaux de maintenance. L'entreprise garantit le maintien de l'alimentation en eau potable grâce à la mobilisation de ses ressources et appelle les citoyens à une consommation responsable pendant cette période.

L'Algérie et six autres pays de l'OPEP+ augmentent leur production pétrolière en juin

Sept pays membres de l'OPEP+, dont l'Algérie, ont décidé dimanche d'augmenter collectivement leur production pétrolière de 188 000 barils par jour pour le mois de juin prochain, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cet accord a été scellé lors d'une réunion de coordination réunissant les sept pays signataires de la Déclaration de coopération (DoC), l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Ces pays,

qui appliquent des ajustements volontaires de leur production, ont participé à cette rencontre par visioconférence, en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du président d'ALNAFT, Samir Bekhti, et de plusieurs cadres du secteur. Pour l'Algérie, cette décision se traduira par une hausse de 6 000 barils par jour en juin, portant sa production à 989 000 barils par jour, selon les données publiées par l'OPEP.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

CONGRÈS INTERNATIONAL À BÉJAÏA

Bilan et réflexion sur l'Étoile nord-africaine

Benjamin Stora était présent à l'université de Béjaïa pour commémorer deux événements d'une grande portée historique : le centenaire de la création de l'Étoile nord-africaine et le 81^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

PAR IDIR MEHDAOUI

L'auditorium des frères Hachelaf, au campus Aboudaou, de l'université de Béjaïa, a accueilli un congrès international à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de l'Étoile nord-africaine ainsi que du 81^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Organisé par la faculté des Sciences humaines et sociales, en collaboration avec le département d'histoire et d'archéologie et le laboratoire Patrimoine, Communication et Mutations sociales, cet événement s'est tenu sous le thème : « L'Étoile nord-africaine, cent ans après : quel bilan ? » Le congrès a réuni plusieurs personnalités du monde académique et intellectuel, parmi lesquelles l'historien Benjamin Stora, Todd Shepard, professeur d'histoire à l'université Johns Hopkins (Baltimore, États-Unis), le journaliste et écrivain Kamel Beniaïche, le professeur retraité Hassan Remaoun de l'université Oran 2, ainsi que Aït Ahmed Ouali, ancien secrétaire au PC de la wilaya 03, et Settar Ouattmani, professeur à l'université de Béjaïa. Cette rencontre scientifique a permis d'aborder l'histoire, l'évolution et l'héritage de l'Étoile nord-africaine, tout en ouvrant un espace de réflexion sur les dynamiques du mouvement nationaliste et les enjeux de la mémoire historique en Algérie. Au cours de son intervention, Benjamin Stora a retracé les conditions de création de cette organisation dans les années 1920, en sou-



lignant son rôle central dans l'émergence d'une conscience politique chez les Nord-Africains vivant sous domination coloniale française. Il a également expliqué les objectifs du mouvement, notamment la revendication de droits politiques et l'aspiration à l'indépendance. L'historien a ensuite évoqué la dissolution de l'Étoile nord-africaine en 1929 par les autorités coloniales, mettant en évidence les mécanismes de répression mis en place pour freiner les dynamiques nationalistes. Malgré cette disparition précoce, le mou-

vement a joué un rôle déterminant en posant les bases des luttes indépendantistes futures, notamment en Algérie. Au-delà des faits historiques, Benjamin Stora a insisté sur la manière dont l'histoire doit être construite : selon lui, elle repose sur l'établissement rigoureux des faits, mais aussi sur leur enrichissement progressif à travers les témoignages, les archives et les travaux des historiens. Il a souligné que l'histoire est un processus en constante évolution, nourri par les recherches et les débats scientifiques. ■

Remaniement à la tête du CR Belouizdad



Mohamed Arar a été nommé président du conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA)/CR Belouizdad, alors que Jaber Naâmoura a été désigné au poste de directeur sportif, a annoncé dimanche

le groupe «Madar Holding» dans un communiqué publié sur son site officiel. À cet effet, un nouveau conseil d'administration a été constitué, composé de : Mohamed Arar, Hocine Haddouche, Abdelkrim Benslam, Boualem Boukeroucha et Yazid

Taghout. À l'issue de sa première réunion, le nouveau conseil d'administration a élu Mohamed Arar à sa présidence, succédant ainsi à Bahloul, dans le cadre d'une nouvelle vision de gestion du club. Dans le même sillage, le conseil d'administration a décidé de nommer Jaber Naâmoura au poste de directeur sportif, en lui accordant des prérogatives élargies pour la gestion des affaires sportives de l'équipe. «Madar Holding» a réaffirmé son engagement à entreprendre des réformes profondes et radicales au niveau du club, tout en œuvrant pour remettre le CR Belouizdad sur le chemin des résultats positifs et des podiums, ainsi que pour représenter l'Algérie de la meilleure manière possible dans les compétitions continentales. ■